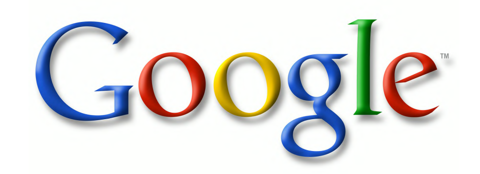


à M. le Marquis de Vega de Armijo

hommage de l'a[illegible]

QUATRIÈME CENTENAIRE

DE LA

DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE

COMITÉ DU VAR

Chargé d'assurer la participation de la Région aux Congrès, Expositions, Solennités et Fêtes de Huelva, Séville, Grenade, Cordoue et Madrid.

RAPPORT

DE

M. le Marquis de CROIZIER

Délégué Général du 4e Centenaire de la Découverte de l'Amérique pour la France,

Commissaire du Ministère de la Marine et des Colonies aux Expositions de Madrid,

Membre du Conseil Supérieur des Colonies,

Président de la Société Académique Indo-Chinoise de France,

SUR

LES TRAVAUX DU COMITÉ DU VAR

Avec des notes sur la Formation

DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX DE LA DROME ET DES HAUTES-ALPES

et du Sous-Comité de Bandol

PAR

AUGUSTE LAVILLE

CONSUL DU CHILI,

CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DU CAMBODGE,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE INDO-CHINOISE DE FRANCE,

MEMBRE DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, D'HORTICULTURE ET D'ACCLIMATATION DU VAR,

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DÉLÉGUÉ DU COMITÉ DU VAR

TOULON

IMPRIMERIE RÉGIONALE

Boulevard de Strasbourg, 16

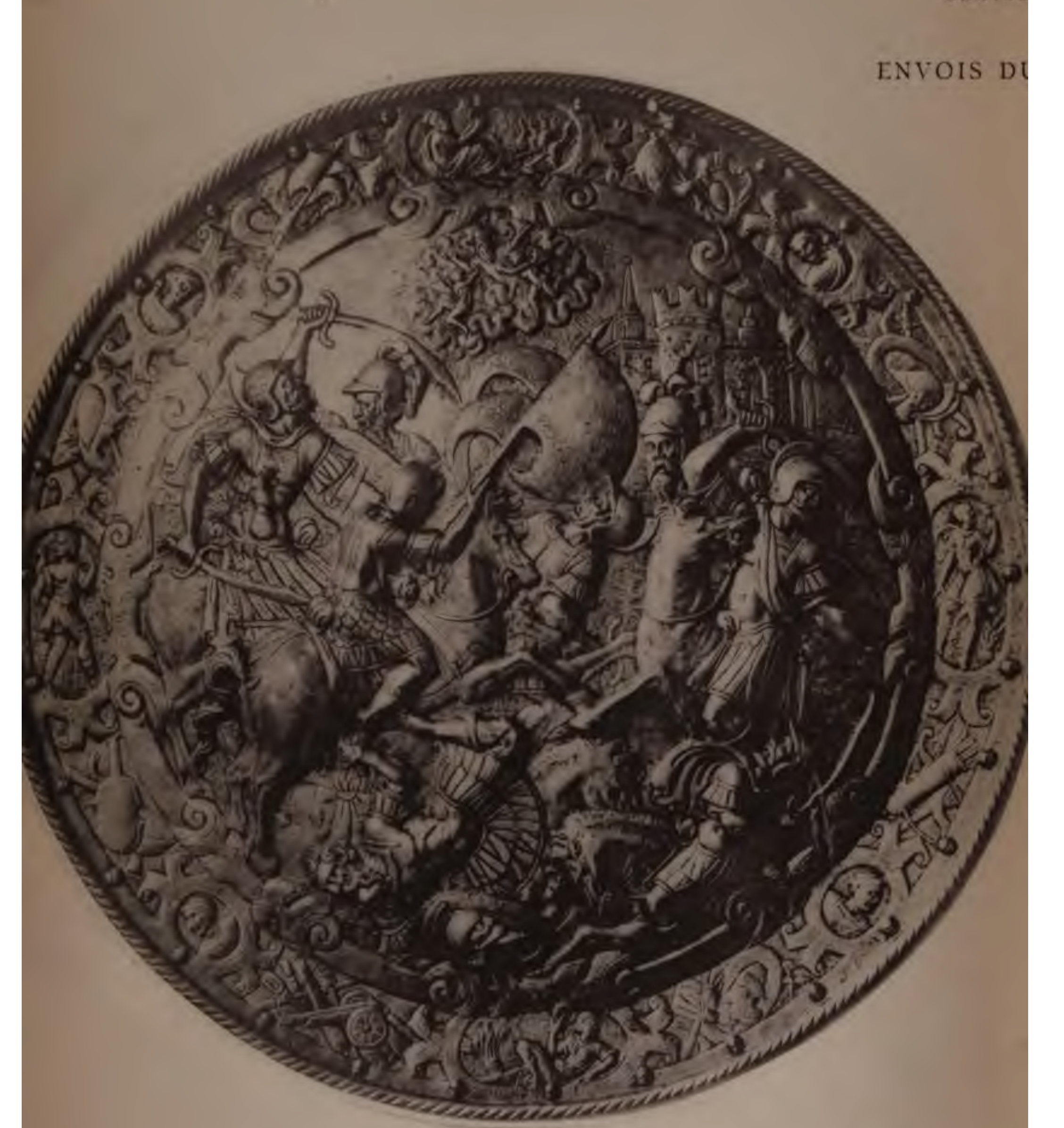
1894

QUATRIÈME CENTENAIRE DE

EXPOSITION HISTORIQUE

SECTIC

ENVOIS DU



BOUCLIERS

En fer re

APPARTENANT AU GROUPE EXPOSÉ PAR

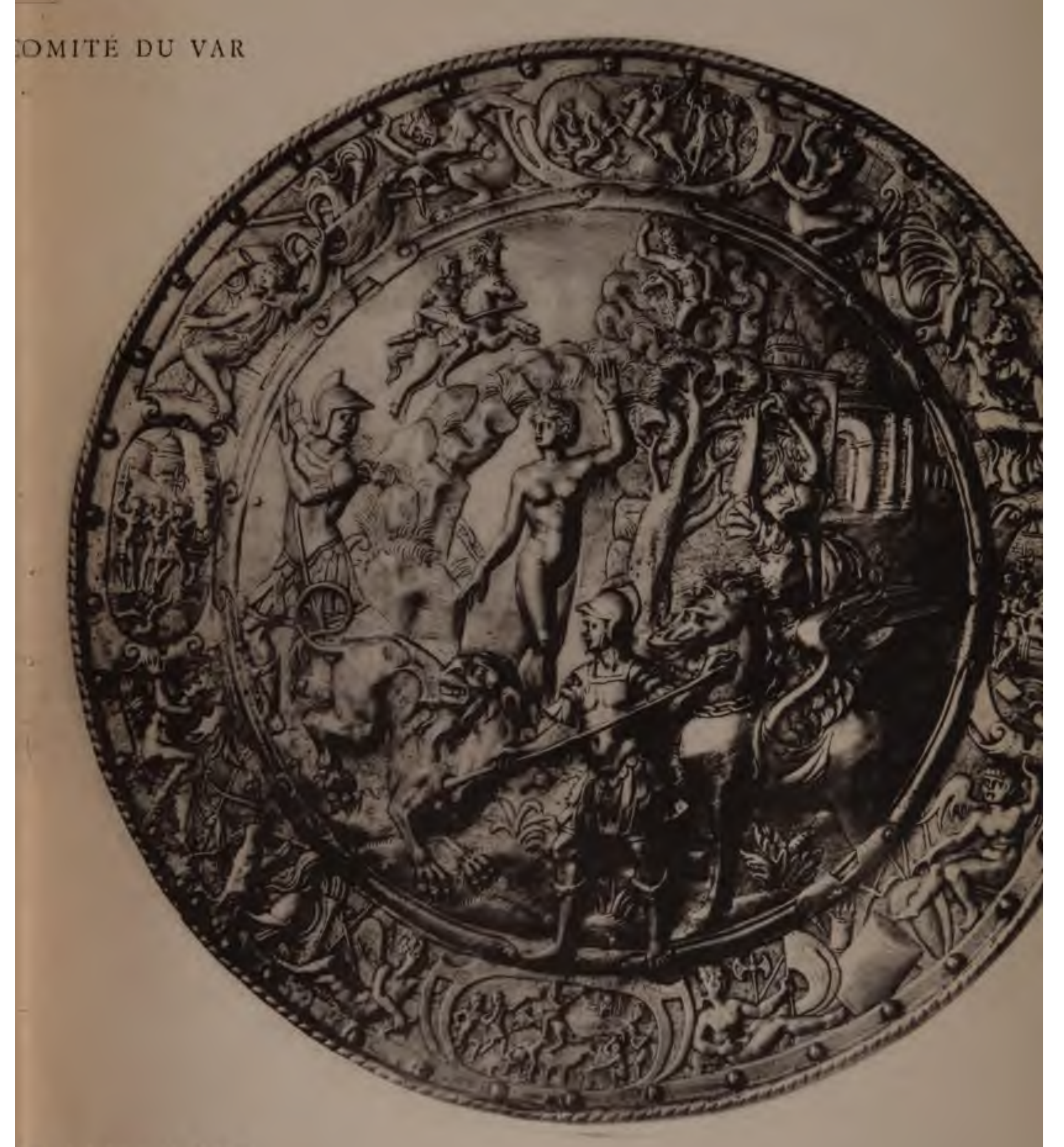
Médaille d'or décernée par l

A DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE

EUROPÉENNE (MADRID)

FRANÇAISE

OMITÉ DU VAR



RENAISSANCE

(XVIe siècle)

SALLE D'ARMES DE LA MARINE, A TOULON

ry international des Récompenses

QUATRIÈME CENTENAIRE

DE LA

DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX DU COMITÉ DU VAR

QUATRIÈME CENTENAIRE

DE LA

DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE

COMITÉ DU VAR

Chargé d'assurer la participation de la Région aux Congrès, Expositions, Solennités et Fêtes de Huelva, Séville, Grenade, Cordoue et Madrid.

RAPPORT

à

M. LE MARQUIS DE CROIZIER

Délégué Général du 4e Centenaire de la Découverte de l'Amérique pour la France,
Commissaire du Ministère de la Marine et des Colonies aux Expositions de Madrid,
Membre du Conseil Supérieur des Colonies,
Président de la Société Académique Indo-Chinoise de France,

SUR

LES TRAVAUX DU COMITÉ DU VAR

Avec des notes sur la Formation

DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX DE LA DROME ET DES HAUTES-ALPES

et du Sous-Comité de Bandol

PAR

AUGUSTE LAVILLE

CONSUL DU CHILI,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DU CAMBODGE,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE INDO-CHINOISE DE FRANCE,
MEMBRE DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, D'HORTICULTURE ET D'ACCLIMATATION DU VAR,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DÉLÉGUÉ DU COMITÉ DU VAR

TOULON
IMPRIMERIE RÉGIONALE
Boulevard de Strasbourg, 56

1894

QUATRIÈME CENTENAIRE

DE LA

DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX DU COMITÉ DU VAR

I

FORMATION DU COMITÉ

Monsieur le Délégué Général,

C'est au souffle si communicatif de votre enthousiasme que les populations de la Provence, comme en la France entière, ont acclamé l'Espagne, à l'annonce des solennités du quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique !

Dès le 7 mars 1891, vous m'aviez informé que, sur la demande de notre collègue de la Société Académique Indo-Chinoise de France, votre excellent et regrettable ami le duc d'Almenara-Alta, alors premier secrétaire de l'Ambassade d'Espagne en France et malheureusement décédé depuis, député aux Cortès, vous vous occupiez, avec la haute approbation de Son Excellence M. le duc de Mandas,

Ambassadeur de Sa Majesté Catholique, d'assurer la participation de la France aux fêtes espagnoles du quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique, et vous aviez bien voulu réclamer mon concours.

Je m'étais empressé de vous répondre que ce concours vous était tout acquis.

C'est aussi sur vos inspirations personnelles, vous le savez, que notre Comité organisa sa création.

En effet, quelques mois après vous m'écriviez :

COMITÉ CENTRAL FRANÇAIS
du 4e Centenaire
de la Découverte de l'Amérique
EN ESPAGNE

Paris, le 22 août 1891.

MONSIEUR LE CONSUL ET CHER COLLÈGUE,

Un Comité central français, chargé d'assurer la participation de la France, au quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique, vient de se constituer à Paris, sous la haute présidence de S. E. M. le duc de Mandas, Ambassadeur d'Espagne, et m'a nommé son Délégué Général.

A ce titre, et en ma qualité de Président de la Société Académique Indo-Chinoise de France, à laquelle vous appartenez, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien nous prêter votre intervention, à l'effet d'arriver à la formation d'un Comité départemental du Centenaire, dans le Var, dont les travaux auront pour objet l'envoi des principales richesses archéologiques et artistiques de votre région aux Expositions de Madrid, d'adhésions aux Congrès, d'adresses de félicitations aux Souverains de l'Espagne, et de délégués des Académies, Sociétés, Municipalités, Syndicats, Corporations, etc., etc. aux solennités du Centenaire.

Par la création de Comités composés des autorités civiles, judiciaires, militaires et religieuses et des notabilités de nos principales villes, nous voulons provoquer une grande manifestation de sympathie de la France pour l'Espagne, dans l'espoir de dissiper les difficultés et les malentendus qui les divisent et de rendre plus

intimes et plus cordiales les relations des deux grandes nations latines. Ainsi s'explique le désir que je prends la liberté de vous exprimer.

Veuillez agréer, etc. M[is] DE CROIZIER.

M. Auguste Laville, membre de la Société Académique Indo-Chinoise de France, Consul du Chili à Toulon.

Ma réponse ne se fit pas attendre :

CONSULADO
DE CHILE

Toulon, le 23 août 1891.

«..... Veuillez croire, Monsieur le Marquis et très honoré Président, que je m'estime bien flatté de votre bon souvenir, et j'ai hâte de vous exprimer que je suis à votre entière disposition.

« Je vous laisse le soin, en transmettant mon adhésion, de me faire adresser, par le Secrétariat du Comité Central, toutes les instructions utiles pour me guider... »

M. E. Arden, Vice-Consul d'Espagne à Toulon, recevait ensuite cette dépêche officielle :

EMBAJADA DE ESPAÑA
EN PARIS

N° 50

Paris, le 14 septembre 1891.

MONSIEUR,

Vous n'ignorez pas que le Gouvernement de Sa Majesté (q. D. g.) doit célébrer, l'année prochaine, par diverses solennités, le quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique et qu'il désire donner à ces fêtes tout l'éclat que comporte un événement aussi considérable. Il a été décidé, à cet effet, que les représentants de l'Espagne à l'étranger devaient provoquer, avec le plus grand zèle, la participation des contrées où ils résident et faire en sorte que tous les peuples s'associent pour fêter cette époque glorieuse.

J'ai l'honneur de vous remettre un imprimé, où vous trouverez un résumé des instructions et règlements qui doivent servir de base aux efforts de chacun des agents à l'étranger, en vue d'atteindre le but proposé.

Le Comité qui doit présider à ces travaux est déjà formé à Paris et vous voudrez bien procéder, dans votre ville, à la formation d'un Comité local, dans lequel il sera bon de faire entrer, si possible, les principales autorités civiles, militaires et judiciaires, les présidents des Sociétés scientifiques et géographiques, les membres correspondants des Académies espagnoles, les représentants des Républiques américaines, les chevaliers grands croix des ordres espagnols.

Ainsi que vous le verrez par lesdits imprimés, il y aura à Madrid, trois Expositions, l'une Historique Américaine, l'autre Historique Européenne et une Exposition des Beaux-Arts.

La première comprendra les objets d'origine américaine tendant à faire connaître, dans ses différentes phases la civilisation du Nouveau-Monde, et la seconde se composera d'objets des XVe, XVIe siècles et de la première moitié du XVIIe. L'Exposition des Beaux-Arts réunira les œuvres de peinture, gravure et sculpture des artistes contemporains.

Le Comité que vous formerez devra s'occuper principalement :

1o De provoquer l'envoi d'objets divers à ces trois Expositions; tous les frais de transport sont, d'ailleurs, à la charge du Comité Central du Centenaire ;

2o De faire en sorte que des délégués des différentes sociétés assistent aux fêtes du Centenaire, aux Expositions et au Congrès des Américanistes;

3o D'obtenir que pendant la durée des fêtes, le Gouvernement de Sa Majesté (q.D.g.) reçoive des adhésions et félicitations à leur sujet.

Pour les renseignements relatifs aux conditions d'envoi des objets à Madrid et pour tous autres détails, vous devez vous adresser au Consul d'Espagne de votre juridiction.

Agréez, etc.

Pour l'Ambassadeur :

Le Premier Secrétaire : Le Comte DE PIÉ DE CONCHA.

Monsieur E. Arden, Vice-Consul d'Espagne à Toulon.

Des circulaires étaient jointes à cette dépêche; vous m'en adressiez, le même jour, un certain nombre.

Voici la réponse de M. Arden à la dépêche de l'Ambassade:

VICE-CONSULAT D'ESPAGNE
A TOULON
—
N° 229

Toulon, le 2 octobre 1891.

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre circulaire du 14 septembre, ainsi que des instructions et règlements relatifs à la formation d'un Comité devant participer aux Expositions Historiques Américaine et Européenne et à l'Exposition des Beaux-Arts devant avoir lieu à l'occasion des fêtes qui seront données pour célébrer, l'année prochaine, le quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique.

M. le Vice-Amiral Duperré, Commandant en chef de l'escadre française d'évolutions, va quitter demain ce commandement, dans lequel il sera remplacé par M. le Vice-Amiral Rieunier; d'autre part, M. le Vice-Amiral de Boissoudy prendra lundi, 5 du courant, les fonctions de Préfet Maritime.

Espérant obtenir l'adhésion de ces deux autorités, j'attends ces mutations pour former le Comité local.

Déjà, suivant vos recommandations, je me suis assuré le bon concours de M. Laville, Consul du Chili.

Veuillez agréer, etc.

Le Vice-Consul d'Espagne,
E. ARDEN.

Son Excellence M. le Duc de Mandas, Ambassadeur d'Espagne à Paris.

Le 16 septembre, vous m'aviez informé que M. Arden avait été invité par l'Ambassade à se concerter avec moi pour la formation du Comité du Var. Le 19 septembre, M. Arden recevait de vous la liste des personnalités qui devaient composer le dit Comité, ainsi que des imprimés.

J'avais l'honneur de vous écrire :

CONSULADO DE CHILE
EN TOLON

Toulon, le 8 octobre 1891.

MONSIEUR LE DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL ET TRÈS HONORÉ PRÉSIDENT,

Aux termes de votre lettre du 16 septembre dernier, je me suis empressé de me mettre à la disposition de M. le Vice-Consul d'Espagne à Toulon pour l'organisation du Comité local du 4me Centenaire.

Je suis d'autant plus charmé de donner mon Concours à cette solennité espagnole, que mes relations avec le Consulat d'Espagne, ont toujours été et sont encore on ne peut plus réciproquement intimes et sympathiques.

C'est au Consulat d'Espagne de Toulon que je fis, il y à environ vingt-cinq ans déjà, mes premières armes consulaires en qualité de secrétaire élève-consul de M. le Consul Bourgarel, dont je demeurai le collaborateur pendant de nombreuses années. Maintes fois, notamment en 1871, en l'absence prolongée du Consul, je fus appelé à la gérance officielle de ce Consulat. Encore maintenant, lors des absences du Vice-Consul actuel, Monsieur Arden, c'est moi qui suis chargé officiellement de la délégation.

C'est vous dire que j'ai toujours largement donné aux affaires d'Espagne le concours de ma personne ; le fait seul de me confier depuis si longtemps l'intérim du Consulat témoigne de la nature de nos rapports.

Dans ces derniers temps enfin, la situation que j'occupe à Toulon me permit de rendre quelques bons offices à l'état-major du cuirassé espagnol *Pelayo*, pendant son séjour prolongé sur notre rade.

Je remplirai donc avec empressement la mission que vous m'avez confiée.

Veuillez agréer, etc.

A. LAVILLE.

Monsieur le Marquis de Croizier, Délégué Général du Centenaire, Président de la Société Académique Indo-Chinoise de France.

A votre lettre du 29 octobre, par laquelle vous aviez pris la peine de me remercier de m'être mis à la disposition de M. Arden, et à celle du 17 novembre par laquelle vous m'exprimiez le désir de voir le Comité constitué, je répondais :

CONSULADO
DE CHILE

Toulon, le 19 novembre 1891.

Monsieur le Délégué général et honoré Président,

«... J'ai cru convenable de laisser à M. le Vice-Consul d'Espagne à Toulon, la satisfaction de transmettre lui-même au Comité de son Ambassade l'état de notre organisation pour le Comité local du quatrième Centenaire.

Vous pouvez être certain, que je fais et ferai tout mon possible, pour le succès de l'œuvre que vous dirigez vous-même, avec un enthousiasme si communicatif... »

M. Arden, auquel le Comité Central avait demandé, le 17 novembre, où en était la formation du Comité du Var, répondait :

VICE-CONSULAT D'ESPAGNE
A TOULON

Toulon, le 19 novembre 1891.

Excellence,

En réponse à la lettre que je reçois à l'instant du Comité du Centenaire, je m'empresse de vous informer que je m'occupe activement de la formation du Comité local et j'aurai très incessamment l'honneur de transmettre à Votre Excellence les noms des membres qui en font partie, parmi lesquels je puis déjà vous signaler :

MM. le Commandant Richard, Maire de Toulon ;
de Praneuf, Sous-Préfet;
Auguste Laville, Consul du Chili.

Vous avez eu la meilleure pensée, en m'invitant à faire appel au bon concours de M. Laville, Consul du Chili, qui, depuis de longues

années déjà et en maintes circonstances, a déployé le plus grand zèle, je puis même dire un véritable dévouement dans toutes les circonstances où les intérêts espagnols se trouvaient en jeu ; aussi, depuis plus d'un an, ai-je cru devoir signaler à M. le Consul de Marseille ses mérites et son dévouement constant.

Dans la circonstance actuelle, non seulement il s'est mis à mon entière disposition avec le plus gracieux empressement, mais encore et grâce à ses excellentes relations, il s'est chargé d'amener dans le Comité un écrivain influent, représentant la presse locale.

Déjà nous avons obtenu dans les journaux de la région, l'insertion d'une première note destinée à appeler l'attention sur cette solennité ; sous ce pli, j'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence les extraits de ces journaux.

En me chargeant elle-même de faire appel à la véritable compétence de M. Laville, l'Ambassade m'a fait un devoir de faire connaître à Votre Excellence les services qu'il a rendus à l'Espagne.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le Vice-Consul,
E. Arden.

Son Excellence M. le Duc de Mandas.

Son Excellence M. l'Ambassadeur voulut bien inviter lui-même les présidents des Sociétés savantes du département à entrer dans le Comité, en leur adressant cette circulaire :

EMBAJADA DE ESPAÑA
EN PARIS
—
No 546

Monsieur le Président,

Le Gouvernement de S. M. le Roi prépare, en ce moment, vous le savez sans doute, la célébration du quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique. A cette occasion, s'ouvriront l'année prochaine, en Espagne, plusieurs Expositions et Congrès détaillés dans les imprimés que vous recevrez par ce même courrier.

Persuadé que la Société que vous présidez pourrait contribuer efficacement à la participation de la France à ces solennités, je viens vous demander de nous donner votre concours et d'aider à la propagande parmi la population éclairée de votre région.

Un Comité spécial a été formé auprès du Vice-Consul d'Espagne à Toulon. J'espère que vous voudrez bien personnellement consentir à en faire partie.

Veuillez agréer, etc. Duc DE MANDAS.

M. Arden continuait à transmettre officiellement à l'Ambassade d'Espagne, à Paris, le résultat de nos démarches communes auprès des diverses autorités et personnalités de la région, pour obtenir les adhésions nécessaires à la constitution du Comité local.

Le 25 novembre, vous preniez la peine de nous remercier de ces démarches et vous exprimiez le désir de recevoir la liste des membres du Comité.

Après s'être rendu à Paris, où il devait retourner deux fois dans le même but, pour prendre les instructions de Son Excellence M. le Duc de Mandas et les vôtres (1), M. le Vice-Consul d'Espagne à Toulon, par une dépêche du 2 décembre, en annonçait à l'Ambassade et au Comité Central, l'installation définitive.

Puis, avec la courtoisie la plus exquise, M. Arden vou-

(1) A la suite de l'un de ses voyages, M. Arden vous écrivait :

VICE-CONSULAT D'ESPAGNE
A TOULON

Toulon, le 17 mars 1892.

MONSIEUR,

« Depuis que j'ai eu l'honneur de vous voir, je voulais vous écrire pour vous remercier du bon accueil que vous avez bien voulu me faire.

« Dès mon arrivée à Toulon, j'ai eu le plaisir de transmettre à M. Laville toutes les choses flatteuses que vous avez bien voulu m'exprimer à Paris, sur les travaux de notre Comité.

« Veuillez agréer, etc.

« E. ARDEN. »

lut bien me laisser la satisfaction de vous annoncer moi-même, que le Comité m'avait fait le grand honneur de me désigner comme Délégué, en me confiant la tâche effective d'assurer, sous son patronage, la participation de la région aux manifestations et aux solennités de ce quatrième Centenaire.

Je vous en faisais part par cette lettre :

VICE-CONSULAT D'ESPAGNE
—8—
COMITÉ DU VAR
—
4e Centenaire
de la Découverte de l'Amérique
—

Toulon, 113, cours Lafayette, 12 décembre 1891.

MONSIEUR LE DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL,

« Notre Comité départemental se trouvant maintenant en plein fonctionnement, M. le Vice-Consul d'Espagne me laisse le soin, au titre de Délégué, de continuer la correspondance avec vous pour ce qui concerne les questions du Centenaire. Inutile d'ajouter que je suis charmé qu'il en soit ainsi..... »

Vous m'accusiez réception en ces termes de cette communication :

Paris, le 16 décembre 1891.

MONSIEUR LE DÉLÉGUÉ,

Je vous félicite vivement d'avoir été chargé d'organiser la participation du Var aux Expositions et aux Congrès du Centenaire et je ne m'en félicite pas moins, car je pourrai ainsi entretenir avec vous des rapports plus suivis.

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de la liste des membres de votre Comité et de lui donner toute mon approbation.....

Vous savez que je me tiens à votre entière disposition et que je serai toujours heureux de seconder vos démarches et de vous aider à résoudre les difficultés qui se présenteraient. »

Et ce n'est que bien certain, Monsieur le Délégué Général, de pouvoir compter sur vos conseils et sur votre assistance, que j'osai assumer la charge d'une si délicate mission.

II

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ

Président

M.

Le Vice-Amiral DE BOISSOUDY, Préfet maritime, Commandant en chef.

Président honoraire

M.

CHADENIER, Préfet du Var.

Vice-Président

M.

ARDEN (E.), Vice-Consul d'Espagne, décoré de la 1re classe du Mérite naval.

Délégué

M.

LAVILLE (Auguste), Consul du Chili, membre du Conseil de la Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimation du Var, de la Société Académique Indo-Chinoise de France, chevalier du Cambodge.

Membres

MM.

RICHARD (le Commandant), Maire de Toulon.

PRANEUF (A. Arnauld DE), Sous-Préfet de Toulon.

BOURGAREL (Adrien), ancien Vice-Consul d'Espagne, commandeur de numéro, de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, chevalier de Charles III, à la Garde.

CHAIX (Ange), Maire d'Esparron.

DUBRANDY (le Docteur), Secrétaire de la Commission des Musées et Bibliothèque de la ville d'Hyères.

FABRE (Saturnin), Maire de la Seyne-sur-Mer.

MM.

FALLOIS (DE), doyen de la presse locale.

FLAMENQ, Consul de Turquie.

LAURENT (A.), Vice-Consul d'Espagne à Bandol.

MANCINI, professeur au Lycée.

MARTIN (César), Maire de Collobrières.

NOBLE (N.), ancien Bâtonnier de l'ordre des avocats, officier d'Académie, chevalier du Mérite Agricole et des SS. Maurice et Lazare.

RAT, Président de l'Académie du Var.

TEISSIER (Octave), Président de la Société Archéologique de Draguignan.

VIVIEN (A), Maire de Bandol, Officier de l'Instruction publique.

WENDLING (le Colonel), Président de la Société de Géographie du Var.

III

CIRCULAIRES DU COMITÉ

Aussitôt, j'établis des lettres-circulaires dont le modèle vous fut soumis et qui furent adressées aux Autorités, aux Municipalités, aux Sociétés savantes ou artistiques et aux diverses notabilités de la région. Voici le texte de l'une de ces communications :

COMITÉ DU 4e CENTENAIRE
de la
Découverte de l'Amérique

Toulon, le 10 décembre 1892.

MONSIEUR,

L'Espagne s'apprête à célébrer avec éclat, en 1892, le quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique, et toutes les nations sont conviées aux Expositions archéologiques et au Congrès des Américanistes qui s'ouvriront à cette occasion.

Le Comité constitué pour faciliter la participation de notre région à ces fêtes, a l'honneur de se tenir à votre disposition, et, sur votre demande, il vous sera transmis tous les renseignements que vous pourriez désirer.

Toutefois, s'il n'entrait pas dans vos convenances de prendre part d'une manière effective, soit aux Expositions, soit au Congrès, nous sommes heureux de vous exprimer, que nous nous empresserons de transmettre à l'Ambassade d'Espagne tous les témoignages de simple adhésion qui nous seront adressés, considérant ces adhésions comme le gage intellectuel de la sympathie, que trouve auprès du peuple français, la célébration d'un événement aussi mémorable.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations empressées.

POUR LE COMITÉ :

A. LAVILLE, *Délégué*. E. ARDEN, *V.-Consul d'Espagne*

IV

CONCOURS DE LA PRESSE

En même temps, mes démarches auprès des membres de la presse trouvaient l'accueil le plus bienveillant et le plus chaleureux; tous les journaux ouvraient leurs colonnes à nos communications concernant le Congrès de Huelva et les Expositions de Madrid.

Je dois citer quelques-uns de ces articles :

PETIT MARSEILLAIS et PETIT VAR (14 novembre 1891).

Le vice-consulat d'Espagne à Toulon fait connaître, que le quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique, sera célébré à Madrid, l'année prochaine, par une Exposition historique européenne et une Exposition historique américaine. Les objets exposés, pour faciliter et augmenter les envois, seront exonérés de tous les frais de transport et les emplacements seront concédés gratui-

tement. D'ailleurs, un Comité local de patronage est en ce moment en formation à Toulon, auprès du vice-consulat d'Espagne ; on y trouvera toutes les indications complémentaires.

PETIT VAR et VAR RÉPUBLICAIN (15 novembre 1891).

Le Gouvernement espagnol doit célébrer, l'année prochaine, par diverses solennités, le quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique.

Déjà, se trouve constitué à Paris, près de l'Ambassade d'Espagne, un Comité d'organisation auquel les plus hautes notabilités civiles, maritimes et scientifiques ont voulu apporter leur concours.

Le programme de la célébration du quatrième Centenaire comprend une Exposition historique européenne, qui se tiendra à Madrid parallèlement avec une Exposition historique américaine.

Cette Exposition comprendra les beaux-arts et toutes les industries artistiques (appartenant à la période comprise entre le commencement du XVe siècle et la moitié du XVIIe siècle), pouvant donner une idée du degré de civilisation qu'avaient atteint les nations colonisatrices à l'époque de la découverte de l'Amérique.

Pour faciliter les envois à l'Exposition de Madrid, il a été décidé que les objets exposés seraient exonérés de tous frais de transport, que les emplacements seraient concédés gratuitement, etc., etc.

D'ailleurs, nous apprenons qu'un Comité local de patronage est actuellement en formation à Toulon, auprès du vice-consulat d'Espagne et l'on y trouvera toutes les indications complémentaires.

Les nombreux représentants de la science, des arts et de l'industrie que compte notre région accueilleront avec joie l'annonce de ces solennités, si bien faites pour resserrer les liens de sympathie qui unissent la France et l'Espagne.

HYÈRES-JOURNAL (18 novembre 1891).

Article relatif à l'Exposition des beaux-arts et aux Expositions historiques de Madrid, avec appel aux personnes qui désireraient y concourir.

PETIT PAYSAN (22 Mars 1892).

Article enthousiaste de M. Noble, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Toulon, saluant la belle pensée qui organise le Centenaire et glorifiant Madrid, devenu capitale du monde entier pendant la célébration du Centenaire : « Le jour où Madrid aura la bonne fortune de fêter Christophe Colomb, Madrid sera la capitale du monde et le monde entier y communiera dans une grande pensée d'ordre, d'humanité et de paix »

PETIT VAR (15 Juin 1892).

Communication détaillée concernant les fêtes du Centenaire et appel aux populations.

PETIT MARSEILLAIS (16 Juin 1892).

A l'occasion des fêtes qui se célèbreront en Espagne, pour la glorification du génie de Christophe Colomb, il a été consenti une réduction de 50 °/₀, du 15 septembre au 1er novembre 1892, sur les tarifs de tous les chemins de fer français et espagnols, ainsi que sur les bateaux espagnols et les paquebots transatlantiques.

Pour jouir de cette réduction, il suffira d'être porteur d'une simple carte d'adhérent au Congrès des Américanistes, qui tiendra ses assises, du 6 au 12 octobre prochain, dans le couvent de Santa Maria de la Rabida.

Toutes personnes, hommes, dames, jeunes gens et jeunes filles, désireuses de se rendre en Espagne à prix réduits, peuvent réclamer une carte d'adhérent qui leur sera délivrée moyennant le versement de la modique somme de 12 francs.

S'adresser à M. Laville, Délégué du Comité, 113, cours Lafayette, à Toulon.

ALPES RÉPUBLICAINES, de Gap (18 Juin 1892).

Article sur les solennités célébrées en Espagne et avantages consentis par les Compagnies de transport.

MESSAGER DE VALENCE (19 Juin 1892).

Article de fond relatif au quatrième Centenaire et appel au concours des populations de la région.

HYÈRES-JOURNAL (19 Juin 1892).

Article énumérant les avantages accordés aux adhérents et faisant un nouvel et pressant appel aux exposants.

Il serait trop long de tout citer, mais c'est un devoir pour moi, au nom du Comité, de manifester notre reconnaissance à toute la presse de la région, et plus particulièrement à M. de Fallois, du *Petit Marseillais* ; M. Roques, du *Petit Var ;* M. Lasserre, du *Var Républicain ;* M. de Bodinier, de *Hyères-Journal,* pour leur concours si gracieux.

La presse parisienne publiait aussi différents articles sur les travaux du Comité du Var.

V

ADHÉSIONS A L'ŒUVRE DU COMITÉ ET FÉLICITATIONS A L'ESPAGNE

Bientôt notre appel fut entendu et nous reçumes successivement des adhésions à notre œuvre et des adresses à l'Espagne, qui toutes étaient empreintes du plus pur enthousiasme et d'une profonde sympathie.

Du cabinet des préfets et des mairies des moindres villages, il nous parvint un ensemble de lettres éloquentes, manifestant leur admiration pour cette glorieuse Espagne, conviant toutes les nations en son hospitalier territoire,

pour rendre à Colomb les hommages fastueux du quatrième Centenaire.

Je ne puis me dispenser de reproduire en ce rapport quelques-unes de ces adhésions :

CABINET
du
PRÉFET DU VAR

Draguignan, le 5 décembre 1891.

MESSIEURS,

Je viens de recevoir votre lettre dans laquelle vous me demandez de faire partie du Comité constitué auprès du vice-consulat d'Espagne à Toulon, en vue d'organiser la participation du département, aux solennités du quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'accepte avec un bien vif plaisir d'être membre de votre Comité, et je me tiens entièrement à votre disposition, si vous croyez que je puisse vous être utile, pour l'organisation de l'œuvre que vous entreprenez dans notre région.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Préfet du Var,
CHADENIER.

Messieurs Laville, Consul du Chili, et Arden, Vice-Consul d'Espagne, à Toulon.

Quelques jours après, M. le Préfet me faisait l'honneur de me recevoir et m'annonçait qu'il portait à la connaissance de ses administrés, le programme du Centenaire et qu'il saisissait avec empressement cette occasion de témoigner sa déférence à l'Espagne.

Son Excellence M. le duc de Mandas le remerciait de son concours par dépêche, sous le n° 1023, en date du 28 janvier 1892.

MAIRIE DE LA SEYNE-SUR-MER

Arrondissement de Toulon

DÉPARTEMENT DU VAR

La Seyne-sur-Mer, le 19 décembre 1891.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de recevoir la circulaire du Comité formé pour préparer la fête du quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique.

Je serai heureux, Monsieur le Consul, de recevoir toutes les indications que vous voudrez bien m'adresser, pour que nous puissions nous associer, dans toute la mesure de nos moyens, au légitime hommage et à la profonde admiration que tous les peuples doivent à la nation espagnole pour la découverte de l'Amérique.

Veuillez agréer, Monsieur le Consul, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Maire,
S. FABRE.

PRÉFECTURE
des
HAUTES-ALPES

Cabinet du Préfet

Gap, le 21 décembre 1891.

MONSIEUR LE DÉLÉGUÉ,

Par votre circulaire du 10 décembre courant, vous me faites connaître que l'Espagne s'apprête à célébrer avec éclat, en 1892, le quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique, et vous voulez bien m'informer que le Comité constitué pour faciliter la participation de notre région aux fêtes, Expositions archéologiques et au Congrès des Américanistes, qui vont être organisés, se met à ma disposition.

Vous me demandez, en même temps, s'il n'entrerait pas dans mes convenances de prendre une part active à ces solennités.

Je vous suis reconnaissant de ces informations que je m'empresserai de porter à la connaissance de mes administrés.

Pour ce qui me concerne, je suis heureux de cette circonstance qui permet à un membre de l'Ordre national du Mérite Naval d'Espagne d'exprimer au pays que vous représentez ma gratitude et mes sympathies en apportant une adhésion complète à l'œuvre entreprise.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet des Hautes-Alpes,
BLANC (1).

---

(1) Cette lettre vous fut communiquée et fut mise par vos soins sous les yeux de Son Excellence M. le duc de Mandas.

En vous l'envoyant, le 22 décembre 1891, je vous disais :

« J'éprouve une véritable satisfaction à vous transmettre l'original même de la lettre que je viens de recevoir de M. le Préfet des Hautes-Alpes et je ne doute pas que l'Ambassade d'Espagne et le Comité Central ne soient sensibles à des adhésions de cette nature. »

Par dépêche du 9 janvier, n° 748, S. Excellence remercia M. le Préfet.

Le 13 du même mois, M. le Délégué Général lui écrivait :

COMITÉ CENTRAL FRANÇAIS
du 4e Centenaire
DE LA
Découverte de l'Amérique
—
N° 851

Paris, le 13 janvier 1892.

MONSIEUR LE PRÉFET,

« S. Exc. M. l'Ambassadeur d'Espagne vous a déjà exprimé sa gratitude pour les précieuses sympathies que vous témoignez à la Nation Espagnole et au Gouvernement de S. M. C.

« Permettez-moi de vous remercier aussi, au nom du Comité Central, du haut patronage que vous voulez bien accorder à l'œuvre du Centenaire.

« Sur les conseils de M. Auguste Laville, l'excellent Délégué du Comité du Var, je sollicite votre bienveillant concours pour provoquer la création d'un Comité départemental du Centenaire, à Gap.

« Ce Comité aurait pour objet d'obtenir des demandes d'admission aux Expositions, des adhésions et des envois de délégations aux Congrès et d'adresses de félicitations à S. M. la Reine Régente.

« Il pourrait comprendre, avec les principales autorités civiles et militaires du département, les archéologues, collectionneurs, correspondants du Ministère de l'Instruction publique et titulaires d'ordres espagnols, le président de l'Académie Flosalpine d'Embrun, le président du Comité départemental de l'inventaire des richesses d'art des Hautes-Alpes, le président de la Société d'Etudes historiques, scientifiques, artistiques et littéraires des Hautes-Alpes et le Conservateur du Musée archéologique de Gap.

VILLE D'HYÈRES

COMMISSION ADMINISTRATIVE
des
Musées et Bibliothèques

Hyères, le 26 décembre 1891.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que la Commission des Musées et Bibliothèques de la ville d'Hyères, après avoir pris connaissance de votre lettre-circulaire, relative à la célébration du quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique, a voté à l'unanimité

« Les ornements de la Cathédrale d'Embrun et quelques-uns des morceaux archéologiques de la Préfecture de Gap pourraient utilement être envoyés à l'Exposition historique européenne de Madrid.

« Je mettrai à votre disposition toutes les circulaires dont vous aurez besoin.

« Les Comités du Calvados et de la Marne sont déjà placés sous la présidence des Préfets de ces départements, celui de Rouen est présidé par l'Archevêque, celui de Toulon par le Préfet Maritime.

« Dans l'espoir que vous ne refuserez pas votre appui au Comité central, je vous prie d'agréer, etc.

« *Le Délégué Général,*
« Mis DE CROIZIER. »

Monsieur Blanc, Préfet des Hautes-Alpes, Gap.

La réponse de M. le Préfet était ainsi conçue :

PRÉFECTURE
DES HAUTES-ALPES

Cabinet du Préfet

Gap, le 8 février 1892.

MONSIEUR LE DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL,

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Comité du quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique est ainsi composé : MM. le Préfet, le Général, l'Evêque, l'Inspecteur d'Académie, l'Ingénieur en chef, Roman, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, l'abbé Guillaume, archiviste, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, qui, tous, ont accepté cette mission.

« Dès que vous aurez bien voulu me faire parvenir les circulaires nécessaires et vos instructions, j'inviterai le Comité à se réunir.

« Agréez, etc.

« *Le Préfet des Hautes-Alpes,*
« BLANC. »

Monsieur le Marquis de Croizier, Délégué Général du Comité Central du quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique.

l'expression de son témoignage d'adhésion aux fêtes commémoratives de ce grand événement.

Veuillez agréer, Monsieur le Consul, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire,
Dr DUBRANDY.

Le 20 février, S. Excellence M. le duc de Mandas remerciait de nouveau M. le Préfet par dépêche sous le n° 1342.

Le 24 février, M. Blanc accusait réception au Comité Central de ses instructions et d'un envoi de circulaires, en ajoutant : « Je m'empresse de vous informer que j'ai convoqué le Comité pour samedi prochain, 27 février, à 3 heures du soir, pour la constitution de son Bureau. Je vous tiendrai au courant de toute décision prise dans cette réunion. » Le 8 mars, M. Blanc vous écrivait : « J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint copie du procès-verbal de la réunion qui a eu lieu le 27 février dernier, du Comité du quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique. »

J'extrais de ce procès-verbal les passages suivants :

« M. le Préfet fait connaître l'objet de la réunion. Le Comité en formation à Gap a surtout pour but de provoquer des demandes d'admission aux Expositions archéologiques, industrielles et artistiques et aussi des adhésions au Congrès des Américanistes... Toutefois, ajoute M. le Préfet, s'il n'entrait pas dans les convenances du Comité de prendre part, d'une manière effective, soit aux Expositions, soit au Congrès, nous pourrions transmettre à l'Ambassade d'Espagne, à Paris, le témoignage de notre adhésion, comme le gage intellectuel de la sympathie que trouve auprès de nous, la célébration d'un événement à jamais mémorable et tel que celui de la découverte de l'Amérique. » Tel est également le sens de la lettre du Comité du Var à M. le Préfet.

« De son côté M. le Marquis de Croizier, Délégué Général, dans sa dépêche du 13 janvier 1892, veut bien signaler à M. le Préfet des Hautes-Alpes quelques points sur lesquels le Comité départemental pourrait fixer son attention (les ornements de la Cathédrale d'Embrun, les morceaux archéologiques de la Préfecture de Gap).

M. le Préfet appelle, sur ces divers objets, l'attention des membres du Comité et provoque leur avis.

« Mgr l'Evêque de Gap, tout en reconnaissant l'intérêt rétrospectif qui s'attache aux ornements de la Cathédrale d'Embrun, craint qu'il n'aient qu'un caractère restreint à côté des richesses similaires qui existent en Espagne.

« M. le Préfet qui a parcouru en touriste et en amateur les principales villes d'Espagne, rappelle et énumère les multiples objets historiques et archéologiques de premier ordre qu'il a admirés à Madrid, Saragosse, Oviedo, Tolède, Séville, etc.

« M. Guillaume signale l'utilité qu'il y aurait à rechercher les rapports anciens ou modernes qui ont pu exister ou qui existent entre notre département et les deux Amériques. Il serait intéressant de connaître exactement quel est le contingent fourni par l'émigration alpine et, en particulier, par les vallées du Champsaur et du Queyras, vers le Nouveau-Monde. M. le Préfet pourrait provoquer des

BIBLIOTHÈQUE-MUSÉE
de
DRAGUIGNAN

Cabinet du Conservateur

Draguignan, le 29 décembre 1891.

MONSIEUR,

Vous m'avez fait l'honneur de m'inviter, par votre lettre du 23 de ce mois, à faire partie du Comité constitué auprès du consulat d'Espagne à Toulon, en vue d'organiser la participation de notre région aux solennités du quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique.

Je m'empresserais de prêter mon faible concours à ce Comité si

---

recherches dans ce sens. Comme preuve de l'intérêt qu'offre cette question, M. Guillaume signale un travail publié récemment dans les Basses-Alpes : *Les Barcelonnettes au Mexique, extraits des documents et notions historiques sur la vallée de Barcelonnette*, par F. Arnaud, notaire à Barcelonnette, broch. in-8°, VII — 73 p., Digne, 1891.

Peut-être y aurait-il lieu encore d'étudier les rapports qui ont existé au moyen-âge entre le royaume de Barcelonne et nos régions alpines, où le séjour des princes d'Aragon et des Catalans est aujourd'hui encore rappelé par les noms de Barcillonnette (Hautes-Alpes) et Barcelonnette (Basses-Alpes) et par de nombreux souvenirs linguistiques.

« M. Martin, conservateur du Musée départemental, pense qu'on pourrait envoyer à l'Exposition de Madrid le petit bronze émaillé, découvert récemment au Poët, et quelques spécimens de hachettes celtiques particulières à notre région à cause de la nature de la roche.

« M. Guillaume signale encore à l'attention du Comité départemental les dessins du peintre et géologue Benoni Blanc, mort récemment à Gap, et ses théories sur les déformations de la surface de la terre. Quelques spécimens des nombreux dessins de Benoni Blanc, exposés dans diverses salles de l'hôtel de la Préfecture, pourraient éveiller l'attention sur les idées de ce peintre amateur et provoquer des études géologiques aussi intéressantes pour l'Espagne et pour l'Amérique que pour la France.

« L'assemblée approuve cet échange de vues et d'idées, et, sur l'invitation de M. le Préfet, procède à la formation de son Bureau.

« A l'unanimité, M. Blanc, Préfet des Hautes-Alpes, est acclamé Président, Mgr Berthet, évêque de Gap, est également nommé à l'unanimité Vice-Président du même bureau ; M. l'abbé Guillaume, archiviste des Hautes-Alpes, est nommé Secrétaire. Enfin, M. Thibon, Chef du Cabinet de M. le Préfet des Hautes-Alpes est nommé Secrétaire-adjoint. »

Le Comité des Hautes-Alpes était donc formé et ses travaux allaient se continuer. Il devait rester jusqu'à la fin en rapports constants avec le Comité du Var.

ma santé me permettait d'aller assister à ses séances; mais, dans la crainte de ne le pouvoir, je me vois obligé de décliner l'honneur de prendre part à ses travaux.

Dans la première réunion de la Société archéologique de Draguignan, je communiquerai votre lettre à mes collègues, et, et si l'un d'eux consentait à me remplacer, je m'empresserais de vous en donner avis.

Veuillez agréer, Monsieur le Consul, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Président de la Société d'Archéologie,
OCTAVE TEISSIER (1).

PRÉFECTURE
DE LA DROME
1re Division

Valence, le 29 décembre 1891.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre relative à l'Exposition de Madrid, organisée à l'occasion des fêtes du quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique.

Je suis tout disposé à vous prêter, en cette circonstance, le concours de mon Administration si vous aviez à y faire appel.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Préfet de la Drôme,
CHARLES STRAUSS (2).

---

(1) Mention de cette lettre est faite au *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques et Archéologiques*, de Draguignan, t. IX, p. VII.

Le Comité avait été invité, le 19 décembre 1891, par la Délégation Générale à s'adjoindre M. Octave Teissier, le collectionneur bien connu.

(2) Cette lettre vous fut communiquée et, par vos soins, fut mise sous les yeux de S. Excellence M. le duc de Mandas.

En vous l'envoyant, le 2 janvier 1892, je vous disais :

« Notre Comité reçoit journellement des adhésions diverses et des plus chaleureuses, de la part des Municipalités, des Sociétés, des Préfets, et, sauf avis contraire de votre part, je me borne à répondre moi-même nos remerciements. Toutefois, puisque vous me dites que M. l'Ambassadeur d'Espagne a été satisfait

MAIRIE D'ESPARRON

Arrondissement de Brignoles

DÉPARTEMENT DU VAR

Esparron, le 3 janvier 1892.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la circulaire du Comité pour la célébration du quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique.

Il est très à propos de fêter dignement le souvenir de cet heureux événement qui mettant en relations les deux hémisphères, a aug-

---

de répondre directement à l'adhésion de M. le Préfet des Hautes-Alpes, je crois devoir vous communiquer également les adhésions de M. le Préfet de la Drôme et de M. le Préfet du Var.

« Et je croirais inutile d'ajouter que je suis personnellement très sensible aux félicitations que vous voulez bien me décerner à ce sujet. »

Son Excellence M. l'Ambassadeur remercia M. le Préfet, par dépêche du 29 janvier 1892, sous le n° 1024, en lui exprimant le désir de lui voir former un Comité départemental du Centenaire pour la Drôme.

Jusque là, un seul Comité local avait été organisé dans la Drôme, à Romans, par M. le Chanoine Ulysse Chevalier, correspondant de l'Institut et du Ministère de l'Instruction publique et délégué de la Société Académique Indo-Chinoise de France. Ce Comité avait servi d'intermédiaire auprès des membres des Sociétés savantes et avait transmis les circulaires du Comité Central aux érudits de la contrée susceptibles d'envoyer des mémoires au Congrès et des objets aux Expositions.

M. le Préfet répondit à Son Excellence M. l'Ambassadeur :

PRÉFECTURE
DE LA DROME

Valence, le 10 février 1892.

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

« J'ai l'honneur de vous informer que, pour répondre au désir que vous avez bien voulu m'exprimer par votre lettre du 29 janvier dernier, je prends les dispositions nécessaires en vue de la formation d'un Comité spécial destiné à assurer la participation de mon département aux Expositions et Congrès de Madrid en 1892.

« Je vous serais très obligé, Monsieur l'Ambassadeur, de vouloir bien me faire transmettre tous documents et imprimés de nature à faciliter au Comité l'accomplissement de sa mission et à lui permettre de satisfaire aux demandes de renseignements qui pourraient lui être adressées.

« Veuillez agréer, etc.

« *Le Préfet de la Drôme,*
« Charles STRAUSS. »

Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne, à Paris.

menté le bien-être du monde entier et procuré à de nouveaux peuples les bienfaits du Christianisme.

Il est juste aussi d'honorer la mémoire de cet homme de génie, Cristophe Colomb, dont la Providence s'est servie pour cette découverte. La postérité doit à ce bienfaiteur de l'humanité, à ce héros chrétien, de réparer, en quelque sorte, autant que possible, les ingratitudes et les torts de ses contemporains.

Ma position ne me permet pas de prendre une part active à ces fêtes dont, avec juste raison, la Catholique Espagne prend l'initiative; mais j'y adhère de tout mon cœur et je fais des vœux pour que ces démonstrations générales resserrent les liens d'amitié qui devraient unir tous les peuples et contribuent ainsi au maintien de la paix et au bonheur des nations.

Daignez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Maire d'Esparron,
ANGE CHAIX.

Le 18 février 1892, nouveaux remerciements de Son Excellence par dépêche, sous le n° 1344, et envoi par le Comité central de cent imprimés, puis nouvelle lettre de M. Strauss :

PRÉFECTURE
DE LA DROME

Valence, le 30 mars 1892.

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

« Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en informer, un Comité spécial a été institué par mes soins en vue de la participation du département de la Drôme aux Expositions et Congrès de Madrid.

« Je crois devoir compléter cette information en vous faisant l'envoi du procès-verbal de la première réunion du Comité qui a eu lieu à l'hôtel de la préfecture et au cours de laquelle il a été procédé à la nomination des Présidents, Vice-Présidents et Secrétaires devant constituer les bureaux du Comité et des quatre commissions établies.

« Veuillez agréer, etc.

« Le *Préfet de la Drôme,*
« Charles STRAUSS. »

Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne, à Paris.

J'extrais du procès-verbal joint à cette lettre les passages suivants :

« M. le Préfet expose le but de la réunion et démontre tout l'intérêt qui s'attache pour nos populations à des envois aux Expositions de Madrid.

« M. le Préfet donne ensuite lecture des dispositions du programme, dont un

ASSOCIATION
du
COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
de Grenoble

Grenoble, le 6 janvier 1892.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre-circulaire que vous avez bien voulu m'adresser en date du 10 décembre dernier, au nom du Comité du quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique, et je vous en remercie.

Mon éloignement ne me permet pas, je le regrette vivement, de prendre part, d'une manière effective, au Congrès qui s'ouvrira à cette occasion ; mais je suis heureux d'être auprès de vous l'interprète des membres de l'Association du Commerce et de l'Industrie de Grenoble pour vous exprimer les sentiments de profonde admi-

---

exemplaire est remis à chacun de MM. les membres du Comité, puis il est procédé à la constitution du Bureau.

« Sont nommés : Président, M. Charles Strauss, préfet de la Drôme; Vice-Présidents, MM. Courthial, président de la Chambre de Commerce, négociant en soie à Valence, et Chalamet, 1er adjoint faisant fonction de maire de Valence ; Secrétaire général, M. Perraud, secrétaire général de la Préfecture; Secrétaires, MM. Raoul Strauss, chef du cabinet du Préfet et Duc, chef de division à la préfecture.

« Sur la proposition de M. le Préfet, et après observations de plusieurs membres, l'assemblée décide la formation de quatre commissions distinctes, dont les travaux seront centralisés par le Comité départemental :

« 1° *Commission de l'Industrie* : Président, M. Mirabel, tanneur à Valence; Vice-Président, M. Charles Mossand, fabricant de chapellerie à Bourg-de-Péage; Secrétaire, M. Fabre, ingénieur civil à Savané;

« 2° *Commission du Commerce:* Président, M. Octave Berger, négociant à Valence; Vice-Président, M. Premier, distillateur à Romans; Secrétaire, M. Lombard, fabricant de chaussures à Romans;

« 3° *Commission de l'Agriculture:* Président, M. Tavan, propriétaire, président de la Société des Agriculteurs, à Romans, Vice-Président, M. Tézier, horticulteur à Valence; Secrétaire, M. Bréheret, professeur départemental d'agriculture à Valence.

« 4° *Commission des Beaux-Arts :* Président, M. Bousigues, ingénieur en chef des Ponts et chaussées, à Valence ; Vice-Président, M. Romiguiéri, architecte départemental, à Valence ; Secrétaire, M. Lacroix, architecte départemental, à Valence... »

L'organisation du Comité départemental de la Drôme se trouvait ainsi défini-

ration qui les animent pour l'œuvre que vous avez entreprise et à laquelle ils s'associent de tout cœur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Président,
LACROIX (1).

MAIRIE DE BANDOL

ARRONDISSEMENT DE TOULON

Département du Var

Bandol, le 12 janvier 1892.

MONSIEUR,

Par suite de circonstances indépendantes de ma volonté, il ne m'a pas été possible de répondre plus tôt à votre circulaire du mois de décembre dernier, par laquelle vous portez à ma connaissance que l'Espagne s'apprête à célébrer le quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique par une Exposition archéologique internationale et un Congrès Américaniste qui s'ouvriront prochainement à Madrid.

La population maritime et commerciale de Bandol s'associe de tout cœur à cette fête nationale de l'Espagne, qui est aussi un grand anniversaire pour toutes les nations civilisées.

---

vement arrêtée. Ses rapports avec le Comité du Var furent les mêmes que ceux du Comité des Hautes-Alpes.

Je vous écrivais à ce sujet :

« Les adhésions que nous avons reçues des préfets ne sont pas purement platoniques et notre Comité départemental de Toulon se trouve avoir maintenant des ramifications très officielles dans le département de la Drôme. Je vous adresse en communication la dernière lettre que nous avons reçue de M. le Préfet Ch. Strauss, ainsi que le procès-verbal de constitution des quatre commissions organisées sous sa présidence ; j'ai déjà remercié M. le Préfet de la Drôme, au nom de notre Comité, pour son excellent concours. »

(1) Cette lettre fut communiquée à la Délégation Générale, qui avait déjà prié M. Albert Desplagnes, ancien magistrat, de former le Comité départemental de l'Isère et de faire des démarches pour obtenir l'envoi à l'Exposition historique de tableaux du Musée et de quelques uns des objets d'art de la galerie Génin, de certaines médailles et manuscrits de la Bibliothèque de Grenoble et de l'un des reliquaires de la ville de Saint-Marcellin.

Je suis donc heureux, Monsieur le Consul, de vous prier de vouloir bien transmettre à l'Ambassade d'Espagne les témoignages d'adhésion de la Municipalité et de la population bandolaises, qui saisissent avec empressement cette occasion pour exprimer à une nation voisine et amie leurs sincères sympathies et leurs vœux de prospérité et de grandeur.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Maire, Officier de l'Instruction publique,
A. VIVIEN (1).

---

(1) Un Sous-Comité avait été formé à Bandol, près le vice-consulat d'Espagne de ce port, à la suite de l'envoi de cette lettre :

COMITÉ CENTRAL FRANÇAIS
du 4e Centenaire
DE LA
Découverte de l'Amérique

Paris, le 12 janvier 1892.

MONSIEUR LE VICE-CONSUL,

« J'ai l'honneur de vous réclamer la liste du Comité que vous avez dû former, conformément aux instructions de Son Excellence M. le duc de Mandas, pour assurer la participation de votre circonscription aux Expositions et Congrès du Centenaire.

« Nous savons que votre contrée offre peu de ressources archéologiques, mais nous espérons cependant que vous pourrez obtenir quelques objets pour les Expositions, réunir des souscriptions au Congrès, y faire envoyer des délégations et enfin provoquer des adresses de félicitations à Sa Majesté la Reine Régente.

« Veuillez agréer, etc.

Le Délégué Général,
Mis DE CROIZIER.

Monsieur A. Laurent, Vice-Consul d'Espagne à Bandol.

M. Laurent ne put obtenir que peu de résultats. Il écrivait à S. Exc. M. le duc de Mandas.

CONSULADO DE ESPAÑA
en Bandol

Bandol, le 11 juin 1892.

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de vos circulaires 820 et 989, ainsi que de votre lettre, honorée du 15 mai.

« J'ai informé la municipalité de Bandol que le Gouvernement espagnol, désireux de célébrer avec éclat le quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique, prépare à cet objet diverses fêtes et solennités, dont quelques-unes par leur caractère international intéressent particulièrement la France.

« La municipalité de Bandol regrette infiniment que l'insufisance des ressour-

ACADÉMIE
DU VAR

Toulon, le 16 janvier 1892.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre en date du 10 de l'écoulé, m'avisant que l'Espagne s'apprête à célébrer avec éclat, en 1892, le quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique et que toutes les nations sont conviées aux Expositions archéologiques et au Congrès des Américanistes qui s'ouvriront à cette occasion.

Dans la séance que l'Académie du Var vient de tenir, le 6 du courant, j'ai donné lecture aux membres de notre Société de la lettre que vous m'avez adressée et je m'empresse de vous informer que l'Académie tout entière, s'associant à la célébration d'un événement aussi mémorable, est heureuse de donner sa plus complète adhésion à l'œuvre entreprise et qu'elle fait les vœux les plus sin-

---

ces de la région ne lui permette pas de participer directement aux Expositions et aux Congrès qui s'ouvriront à Madrid, mais elle s'associe de grand cœur à cette fête nationale de l'Espagne, qui est aussi un grand anniversaire pour toutes les nations civilisées.

« J'ai donc l'honneur, Monsieur l'Ambassadeur, de vous prier de vouloir bien transmettre les félicitations de la municipalité à Sa Majesté la Reine Régente et les témoignages d'adhésion de la population bandolaise, heureuse de saisir cette occasion pour adresser à une Nation voisine et amie l'expression de ses sincères sympathies et de ses vœux de grandeur et de prospérité.

« Le territoire de Bandol produit l'Immortelle. Cette Immortelle sert à la fabrication de couronnes, c'est la seule industrie du pays. Je désirerais, Monsieur l'Ambassadeur faire confectionner une grande et magnifique couronne de cette fleur, qui porterait cette inscrisption : A CRISTOBAL COLON, LA ESPANA RECONOCIDA. Les armoiries de l'Espagne occuperont le centre de la Couronne.

« Une autre Couronne, pendant de celle-ci, porterait l'inscription : A CHRISTOPHE COLOMB, LA FRANCE RECONNAISSANTE.

« La population bandolaise, dont je suis l'interprète serait heureuse d'offrir ainsi au grand homme son hommage.

« Veuillez agréer, etc.

« *Le Vice-Consul d'Espagne,*
« A. LAURENT. »

La Délégation Générale répondit à M. Laurent qu'elle acceptait l'hommage de la ville de Bandol. Les couronnes furent expédiées à Huelva, mais des règlements douaniers en empêchèrent l'entrée en Espagne.

cères et les plus ardents souhaits pour que la célébration de cette fête obtienne le plus grand succès.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Président de l'Académie du Var,
RAT.

MAIRIE
de
COLLOBRIÈRES
— (Var) —

Collobrières, le 17 janvier 1892.

MONSIEUR LE DÉLÉGUÉ,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre-circulaire relative aux fêtes qu'a l'intention de célébrer l'Espagne, à l'occasion du quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique.

Regrettant de ne pouvoir prendre une part effective aux Expositions et Congrès qui doivent avoir lieu, je n'en suis pas moins heureux de vous assurer, tant en mon nom personnel qu'au nom des habitants de ma commune, de notre entière adhésion à ce projet et de vous témoigner toute la sympathie que trouve auprès de nous l'initiative du Gouvernement espagnol, auquel nous nous plaisons d'adresser nos sincères félicitations.

Veuillez agréer, Monsieur le Délégué, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Maire de Collobrières,
MARTIN CÉSAR.

Le 12 Avril, je prenais la liberté de vous écrire :

« Il est fâcheux, que toutes ces manifestations que nous récoltons avec un caractère si admiratif pour l'Espagne, ne reçoivent pas la publicité qu'elles méritent; et j'estime qu'un simple accusé de réception de ma part est chose bien banale et insuffisante.

« A tout hasard, je vous adresse une collection des adhésions que notre Comité a successivement reçues, et d'origines diverses.

« Peut-être, l'Ambassade d'Espagne et le Comité Central trouve-

ront-ils quelque opportunité à donner un peu de publicité, sinon en France, du moins en Espagne, à ces expressions de la sympathie française.

« Je suis certain que vous-même vous saurez, sous une forme quelconque exprimer aux auteurs de ces lettres les sentiments de réciprocité qu'ils méritent.

« Dans tous les cas, je suis très fier d'avoir contribué à leur manifestation. »

Le lendemain, vous m'informiez que des copies de toutes les adhésions reçues par le Comité du Var venaient d'être adressées par vos soins à la Junta Directiva del Centenario à Madrid, ainsi qu'à la presse espagnole, et que vous aviez personnellement exprimé la gratitude du Comité Central aux signataires de ces adhésions.

Le caractère officiel de plusieurs de ces manifestations m'avait fait un devoir de vous les communiquer dès leur réception, et Son Excellence M. le duc de Mandas, Ambassadeur d'Espagne à Paris, comme je l'ai déjà rappelé en ce qui concerne les Préfets, décida, en effet, que le simple accusé de réception du Comité de Toulon, si expressif qu'il fût, était cependant insuffisant et adressa directement au nom de l'Espagne, ses suprêmes remerciements à ces autorités françaises.

VI

PARTICIPATION AUX CONCOURS ACADÉMIQUES
OUVRAGES SUR COLOMB

Parmi les multiples correspondances émanant de toutes les classes de la société et qui toutes glorifiaient et l'Espagne et Christophe Colomb, je dois donner ici un souvenir

tout particulier à celles que reçut le Comité à l'occasion du Concours de la R. Academia Española (poème sur la découverte de l'Amérique), des concours artistiques de la R. Academia de Bellas Artes de S. Fernando (modèle de la Médaille commémorative et projet de monument à Colomb) et du concours de la R. Academia de la Historia (vie de Colomb).

Le mémoire couronné par l'Académie de la Historia devait recevoir un prix offert par S. Exc. D. Cristobal Colon de la Cerda, M[is] de la Jamaïca, duc de Veragua, Grand Amiral des Indes, descendant de Colomb.

J'invitai M. l'Abbé Lyons, aumônier du Saint-Sacrement à Nice, auteur d'un ouvrage (1) fort remarquable sur la vie de Colomb, à concourir pour ce prix.

Aussi modeste que savant, M. l'Abbé Lyons hésitait à suivre ce conseil, je vous priai d'intervenir auprès de lui, et dès qu'il connut votre sentiment personnel sur son livre, il me fit savoir, par une lettre charmante qu'il se décidait à prendre part au concours; « Je suis, me disait-il, en parlant de Colomb, bien dévoué à la cause du grand homme et je voudrais payer bien cher l'honneur d'y contribuer. A l'aurore de l'année de son triomphe, je renouvelle mes vœux pour l'Espagne et je vous prie d'accepter ceux que je forme pour vous, pour les membres de votre Comité et pour le Comité de Paris » (2).

En vous informant de sa détermination, le 24 Janvier 1892, M. l'Abbé Lyons vous écrivait : « Je suis flatté de l'indulgent accueil que vous avez fait à mon tout modeste

---

(1) *Chritophe Colomb*, 1 vol. in-8°, XIII-317 p., Paris, Poussielgue, 1891.

(2) Par dépêche n° 1347, en date du 18 Février 1892, S. Exc. M. le duc de Mandas donna des instructions à M. Ernest Gambart, Consul d'Espagne à Nice, président du Comité des Alpes-Maritimes, pour que M. l'Abbé Lyons fut inscrit au nombre des membres de ce Comité.

livre et c'est déjà pour moi une bien douce récompense, et cela me fait espérer que je n'aurai pas produit une œuvre inutile à la cause du grand méconnu que vous travaillez si noblement à réhabiliter, à votre tour, après l'illustre Comte Roselly de Lorgues, mon respectable et digne ami. »

Je ne puis également laisser sans mention les si agréables relations que j'eus l'honneur en même temps d'entretenir avec M. l'Abbé J. Peretti, vice-président de la Commission du Centenaire à Calvi (Corse), auteur d'un livre (1) bien argumenté sur les origines de Colomb.

D'après l'auteur, l'acte de baptême, resté introuvable, de l'illustre Amiral des escadres espagnoles, pourrait bien avoir été anéanti par l'incendie qui détruisit l'église de Saint-Jean-Baptiste, à Calvi; j'engageai vivement M. l'abbé J. Peretti à adresser son ouvrage en Espagne, et c'est ce qu'il fit.

Je ne pus résister au plaisir de vous transmettre une poésie à Colomb, composée par M. l'Abbé Maliver à l'occasion du Centenaire : « Je vous laisse, disais-je par ma lettre du 19 décembre 1891, le soin d'apprécier la destination que vous croirez devoir donner à cette manifestation littéraire. »

Le poème fut envoyé par vos soins à la R. Academia Española, mais il ne put concourir, pas plus que les mémoires envoyés à la R. Academia de la Historia, parce que, d'après le règlement des concours : « La obra que la Academia se propone premiar ha de estar escrita en idioma Castellano. »

Et nos manuscrits étaient en beau et bon français.

---

(1) *Christophe Colomb Français, Corse et Calvais, étude historique sur la patrie du Grand-Amiral de l'Océan*, 1 vol. in-12, XX-512 p., Bastia, Ollagnier.

Les efforts du Comité du Var dans ce sens auraient donc été inutiles, s'ils n'avaient dû prouver son vif désir de participer à toutes les manifestations du Centenaire.

VII

POÉSIE A COLOMB

Je dois reproduire en cette place la gracieuse poésie pleine d'actualité dont M. l'abbé Maliver voulut bien nous faire hommage :

A COLOMB

Palos a vu partir une blanche flottille
Battant haut pavillon d'Aragon et Castille,
Toutes voiles au vent, aux cris des matelots !
Ils cinglent au couchant, les trois hardis navires !
Cieux, prodiguez aux nefs vos plus légers zéphires ;
Donnez courage au Chef qui brave ainsi les flots.

Le Chef ! c'est le Gênois, le marin intrépide ;
C'est Christophe Colomb qu'un sublime instinct guide.
Les rois, jusqu'à ce jour, ont raillé son dessein :
« Quoi ! là-bas, bien là-bas, où le soleil dans l'onde
« Cache son front brillant, il est un autre monde !
« C'est chimère, Colomb, bannis-la de ton sein. »

Ainsi parlaient les rois. A ce naïf langage,
Étrange pour Colomb, plus encor pour notre âge,
Le marin souriait ; la chère vision,
Douce comme le flot qui chante sur la grève,
De sa haute pensée hantait sans fin le rêve
Qu'il suivait, le regard fixé sur l'horizon.

Un prince, enfin, veut bien seconder l'entreprise ;
C'est l'heureux Ferdinand ! Par ses armes conquises,
Grenade l'a placé parmi ses premiers rois.
Grâce à lui, Colomb part ; debout sur le navire,
Aux étoiles du soir on le voyait sourire !
Mais on marche sur l'onde ainsi depuis deux mois !

Et rien à l'horizon ; c'est toujours l'onde immense ;
Toujours le bleu du ciel. C'en est fait, l'espérance
S'éteint, pâle rayon au cœur des matelots.
C'est un fol rêve, hélas ! qu'a fait le capitaine :
Point d'île devant soi ! pas de terre prochaine !
Leur tombe est là, béante, au milieu de ces flots.

« Hommes de peu de foi, vous perdez donc courage »
S'est exclamé Colomb au sein de l'équipage.
L'espérance renaît comme le rameau d'or,
Et voilà qu'un matin, à l'aube blanchissante,
Une île à l'horizon, sur la vague brillante,
Vient frapper le regard. C'est toi, San Salvador !

Aussitôt, à genoux, l'heureux Colomb s'incline ;
Il adore et bénit la Majesté divine
Avec un long sourire et des pleurs dans les yeux.
Et voilà que soudain sur le front héroïque
Du marin, vêtu d'or, l'ange de l'Amérique
Met un bandeau royal et s'en retourne aux Cieux.

Ile San Salvador ! terre chaude, embaumée,
Des lèvres de Colomb tu fus ainsi nommée.
De quel nom plus heureux pouvait-il t'appeler ?
Aujourd'hui le salut de la chère flottille,
Tu le seras demain, ô gracieuse Antille,
D'un monde à qui le Christ allait se révéler.

Les vois-tu s'avancer, les hérauts pacifiques ?
Essaims nombreux sortis des maisons monastiques,
Ils prêchent la Croix sainte à vingt peuples divers

Et, prodige divin ! tout s'illumine et change
Comme au toucher d'un fiel, remède d'un bel ange,
Les yeux d'un saint vieillard jadis se sont ouverts.

C'est une floraison sur ces plages nouvelles,
Où souffle un vent du Ciel, des vertus les plus belles,
Des glaces de l'Hudson à la Terre de Feu ;
Des mers de la Floride aux montagnes Rocheuses,
Où plane au haut des airs, sur des cîmes neigeuses,
Le robuste condor, ce grand oiseau de Dieu !

La terre qu'on cherchait est enfin découverte ;
Là, l'élégant palmier dresse sa cîme verte ;
Là, de brillants oiseaux font entendre leurs chants ;
Là, des mortels marqués de la divine image,
Comme nous, mais parlant un différent langage,
Cueillent des fruits exquis en cultivant les champs.

Et maintenant, jaloux, décriez le grand homme,
Toi, Vespuce Améric, conspire afin qu'on nomme,
Ravisseur, de ton nom le nouveau Continent.
Et toi, Borderilla, vrai maître en félonie,
Charges d'indignes fers le marin de génie :
Vous demeurez des nains, Colomb est le géant !

L'univers à chacun a fait pleine justice !
Vous êtes oubliés. C'est bien plus qu'une éclipse ;
Mais voyez s'agiter le peuple de Madrid :
Il prépare à Colomb des fêtes séculaires ;
Le héros va briller avec ses trois galères,
Avec ses fiers marins, au beau pays du Cid.

En exposant ses jours au grand péril de l'onde,
L'Argonaute chrétien cherchait un autre monde,
Soutenu par l'espoir d'y voir fleurir la Foi !
Dans les profonds ennuis de sa noire infortune,
Quand son ombre passait, courbée et taciturne,
Ce cher rêve accompli calmait son triste émoi.

Est-ce vrai que la main du Pontife de Rome,
Sur les autels, bientôt, doit te placer, grand homme ?
Les peuples à l'envi courraient t'y vénérer,
Apôtre de la Foi, juste, martyr encore.
J'en sais plus d'un déjà qui dans son cœur t'implore
Et souhaite pouvoir hautement t'invoquer.

Si ta gloire de saint reluit un jour au monde,
Protège alors du Ciel la nef qui va sur l'onde
De Plymouth, d'Amsterdan, ou du Havre ou d'Anvers ;
Calme le flot houleux que l'ouragan déchaîne,
Et toujours aux marins donne l'humeur sereine,
Qu'ils soient rendus au port ou qu'ils courent les mers !

Mais l'aube du grand jour va frapper la paupière ;
Lève-toi, cher Colomb, sors vivant de ta bière,
Les peuples confondus battront dix fois des mains ;
Nous, Français, qui gardons ta pieuse mémoire,
Entraînés, éblouis de l'éclat de ta gloire,
Nous rendrons à ton nom des honneurs souverains.

Abbé MALIVER.

Grâce à vous, l'œuvre de M. l'abbé Maliver fut publiée par un journal de Paris et parvint jusqu'aux pieds de S. M. la Reine Régente.

VIII

ENVOIS A L'EXPOSITION INTERNATIONALE HISTORIQUE EUROPÉENNE DE MADRID

J'avais espéré trouver dans les archives des Bibliothèques de notre région maritime quelques spécimens des cartes marines et des livres de bord employés successivement par les navigateurs antérieurement à l'époque colom-

bienne; mais toutes nos recherches furent vaines; et, malgré l'obligeant concours de M. Blaquier, le sympathique bibliothécaire de la Marine; malgré les patientes et amicales recherches du savant bibliophile, M. le commissaire Guingan, nous trouvâmes seulement la certitude que tous les vieux documents de l'espèce avaient été évacués et centralisés à Paris dans les archives du Ministère de la Marine.

Également, et pour les mêmes causes, malgré l'accueil si obligeant de M. Vincent, directeur des Constructions navales, je ne retrouvai plus dans les Musées navals les modèles et réductions des *galères* de la période colombienne.

Mais je fus plus heureux dans mes investigations au Musée d'artillerie; je trouvai là (parmi tant de magnifiques trophées, tous postérieurs à l'époque colombienne), les objets suivants :

Un canon en fer forgé, d'origine française, du XIV[e] siècle, se chargeant par la culasse;

Un fusil d'origine chinoise, du XIV[e] siècle, recevant également sa charge par la culasse;

Deux boucliers en fer repoussé du XIV[e] siècle (école italienne), d'un travail artistique comparatif très remarquable;

Ces objets étant la propriété de l'État et se trouvant dans l'arsenal de la Marine, il nous fallut formuler une demande officielle, puis, après toutes les autorisations ministérielles que vous connaissez, nous eûmes la satisfaction de faire *procéder à l'emballage de ces objets, que j'expédiai* sur vos indications mêmes et au nom de notre Comité, à M. le Délégué général de l'Exposition Historique Européenne à Madrid.

Pour vous rappeler quels furent les travaux du Comité du Var et la nature de ses rapports avec l'Ambassade d'Espagne en France et avec la Délégation Générale, je ne

puis mieux faire que de reproduire ici une partie de la correspondance échangée au sujet de l'Exposition Historique Européenne.

Cette Exposition fut successivement dirigée avec le titre de Délégué Général, dans la période de préparation, par S. Exc. le Comte de Casa-Miranda, alors Sous-Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil des Ministres, et par M. Eduardo Saavedra, l'académicien bien connu, et dans la période active, par le Révérend Père D. Fidel Fita y Colomé, l'éminent historien, le savant archéologue, auquel incomba la tâche difficile et laborieuse de mener l'œuvre à bonne fin. Le respect qui s'attache à sa personne, la renommée que lui ont value ses beaux travaux, ses qualités d'administrateur, sa haute compétence assurèrent le grand et légitime succès de cette merveilleuse réunion d'objets incomparables (1).

(1) Le Comité du Var fut informé des changements opérés dans la direction de l'Exposition par l'envoi en communication de ces trois lettres :

El Sub Secretario
DE
LA PRESIDENCIA
DEL
Consejo de Ministros

Madrid, le 2 novembre 1891.

Mon cher Marquis,

« M. Saavedra étant nommé Délégué pour l'Exposition Historique Européenne, c'est à lui de vous procurer les documents que vous demandez.

« Je lui fais parvenir d'urgence votre lettre.

« Croyez à mes sentiments dévoués.

« Casa-Miranda. »

Son Excellence le Marquis de Croizier.

Cuarto Centenario
DEL
DESCUBRIMIENTO DE AMÉRICA
Junta Directiva

Madrid, le 24 décembre 1891.

«... Tous les objets dont vous avez bien voulu m'envoyer les photographies sont acceptables pour l'Exposition Historique Européenne...

« Je vous suis très reconnaissant de votre zèle en faveur de la fête du Cente-

Voici les extraits de la correspondance :

Le Délégué du Comité du Var au Marquis de Croizier

Toulon, le 12 décembre 1891.

J'ai voulu visiter par moi-même le Musée naval de l'Arsenal ; il n'y reste que quelques modèles du siècle de Louis XIV ; ce qui était antérieur a été adressé à Paris depuis plusieurs années.

Je dois vous signaler qu'il existe au Musée d'Artillerie de la Marine un canon sur affût, *se chargeant par la culasse,* datant du XIVe siècle ; on y retrouverait probablement aussi quelques dagues et lances de l'époque. Si vous pensiez que ces canons puissent offrir un sérieux intérêt, vous voudriez bien, je vous prie, adresser une demande, à Paris même, au Ministère de la Marine, en nous avisant s'il y avait lieu d'en prendre livraison. »

M. le Marquis de Croizier à M. Laville

Paris, 16 décembre 1891, no 468.

« Je demande au Ministère de la Marine les armes du Musée

---

naire et je profite de cette occasion pour vous envoyer le témoignage de la haute considération avec laquelle je suis

« Bien à vous,

« EDUARDO SAAVEDRA. »

Son Excellence M. le Marquis de Croizier.

Cuarto Centenario
DEL
DESCUBRIMIENTO DE AMERICA
—
JUNTA DIRECTIVA

Madrid, le 17 janvier 1892.

MONSIEUR LE DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL,

« Une indisposition, qui heureusement n'a pas eu d'importance, nous a privés de l'intelligent concours de M. Eduardo Saavedra et a fait que je suis appelé à remplir les honorables fonctions dont il était chargé.

« Je viens donc vous accuser réception de votre lettre du 14 courant pour vous faire part que les objets consignés dans le bulletin que vous m'avez remis sont admis comme devant figurer à l'Exposition Historique Européenne.

« Veuillez agréer, Monsieur le Marquis, l'assurance de la haute considération de votre

« FIDEL FITA. »

A Son Excellence Monsieur le Marquis de Croizier, Délégué Général du Comité, à Paris.

d'Artillerie du port de Toulon, que vous me signalez si obligeamment. »

M. Laville au Marquis de Croizier

Toulon, 19 décembre 1891.

« Un bibliophile m'a apporté, ces jours derniers, une *Iconologie* du chevalier Cœsar Ripa, avec figures gravées sur cuivre, par Jacques de Brie, portant le millésime de M. D. C. LXXVII.

« Les remarquables et belles gravures de cet ouvrage seraient de nature à figurer dans la 1re section de l'Exposition Européenne, mais nous craignons que la date de l'ouvrage le rejette trop à la fin du XVIIe siècle Je vous serais reconnaissant de me donner votre avis à ce sujet (1). »

Intervention du Marquis de Croizier au Ministère de la Marine

COMITÉ CENTRAL FRANÇAIS
du 4e Centenaire
de la Découverte de l'Amérique
EN ESPAGNE
—
No 602

Paris, le 24 décembre 1891.

MONSIEUR L'AMIRAL,

Le Comité formé près le vice-consulat d'Espagne à Toulon, pour assurer la participation du Var au Centenaire, a signalé à M. le duc de Mandas comme offrant assez d'intérêt pour figurer à l'Exposition historique européenne de Madrid, un canon sur affût du XIVe siècle, des dagues et des lances de la même époque, appartenant au Musée de la Marine de ce port.

Qu'il me soit permis de recourir à votre haute intervention pour obtenir de M. le Ministre de la Marine l'autorisation de faire figurer ces armes à l'Exposition.

Les frais de transport, à l'aller et au retour, et ceux d'assurance seront à la charge du Gouvernement espagnol.

---

(1) Le Comité central recevait, le 2 janvier, la demande d'admission de M. Azan-Jauffroy, propriétaire de ce livre.

En me réservant de faire encore appel à votre bienveillance, je vous prie, etc.

Le Délégué Général,
Mis DE CROIZIER.

Monsieur l'Amiral Vignes, Chef d'Etat-Major Général, Directeur du Cabinet du Ministre, Membre du Comité Central Français du Centenaire.

Réponse du Ministère de la Marine

MINISTÈRE DE LA MARINE
CHEF D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL
et Directeur
DU CABINET DU MINISTRE

Paris, le 6 janvier 1892.

MONSIEUR LE MARQUIS,

Après de longues démarches et de nombreuses consultations, il a été reconnu qu'aucune loi ne s'opposait au déplacement des objets appartenant à la Marine, que vous désirez voir figurer à l'Exposition Historique Européenne de Madrid.

Par suite, le Ministre a donné l'autorisation sollicitée par vous et des instructions dans ce sens sont adressées au Préfet Maritime de Toulon ; je suis heureux de vous en informer.

Veuillez agréer, etc.

Le Vice-Amiral,
Chef d'Etat-Major Général, Directeur du Cabinet,
VIGNES.

Monsieur le Marquis de Croizier.

Remerciements au Ministère de la Marine

COMITÉ CENTRAL FRANÇAIS
du 4e Centenaire
de la Découverte de l'Amérique
EN ESPAGNE
N° 779

Paris, le 8 janvier 1892.

MONSIEUR L'AMIRAL,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 6 janvier, et je m'empresse de vous remercier, au nom du Comité, d'avoir

bien voulu obtenir de M. le Ministre de la Marine l'autorisation d'envoyer à l'Exposition de Madrid les divers objets appartenant au Musée du port de Toulon, que j'avais pris la liberté de vous signaler.

M. l'Ambassadeur d'Espagne, auquel j'ai fait connaître votre haute et heureuse intervention, vous en exprimera personnellement sa gratitude.

Veuillez agréer, etc.

Le Délégué Général,
Mis DE CROIZIER.

Monsieur l'Amiral Vignes, Chef d'Etat-Major Général, Directeur du Cabinet du Ministre, Membre du Comité Central Français du Centenaire.

Le lendemain, Son Excellence M. le duc de Mandas remerciait à son tour M. l'Amiral Vignes et vous me transmettiez la dépêche de M. l'Amiral en me priant de me concerter avec la Préfecture Maritime.

Le 11, M. l'Amiral de Boissoudy recevait du Département les instructions nécessaires.

Le 15, je vous écrivais :

Je viens de recevoir la visite de M. Arden, Vice-Consul d'Espagne, au retour de son voyage à Paris. M. Arden était charmé de l'accueil qu'il a trouvé auprès de vous et il m'a dit qu'il vous a entretenu longuement des travaux de notre Comité local. J'attendais sa rentrée à Toulon pour faire auprès du Préfet Maritime les démarches indiquées par votre lettre du 8 courant.

M. Laville au Marquis de Croizier

Toulon, 5 avril 1892.

Au moment où j'allais prendre livraison du canon en fer forgé du XIVe siècle, pour l'expédier à Madrid, j'ai trouvé dans la même Salle d'armes de l'Artillerie de la Marine, un énorme fusil en fer forgé aussi du XIVe siècle et d'origine chinoise, puis deux superbes boucliers du XVIe siècle, en fer repoussé, d'un travail parfait et de toute beauté (école italienne). Je me suis empressé aussitôt de demander

à M. le Préfet Maritime l'autorisation de me laisser prendre ces objets d'art pour notre Exposition historique.

Mais, comme la dépêche ministérielle du 11 janvier 1892, ne relatait pas ces derniers, l'Amiral de Boissoudy a cru devoir se faire autoriser spécialement à nous les confier par le Ministre de la Marine; nous attendons cette autorisation d'un jour à l'autre.

Le 15 avril vous m'assuriez que les boucliers de la Renaissance que je vous avez signalés, prendraient utilement place à l'Exposition Européenne.

M. Laville au Marquis de Croizier

Toulon, 10 mai 1892.

L'autorisation ministérielle est arrivée à la Préfecture Maritime, mettant à notre disposition les boucliers en fer repoussé (XIVe siècle) et le fusil en fer forgé (XIVe siècle), qui avaient fait l'objet d'une demande complémentaire.

J'attendais cette autorisation pour prendre vos dernières instructions.

On prépare actuellement l'emballage de ces objets et la Direction de l'Artillerie m'a informé qu'au premier jour je serai convoqué pour assister au procès-verbal qui sera dressé de la mise en caisses et de la remise des armes.

Comme il existe un embranchement du chemin de fer reliant l'Arsenal de Toulon avec la ligne P.-L.-M., l'expédition sera faite directement par cet embranchement.

Dans les pièces de cette expédition qui relateront que l'expédition est faite par le Comité de Toulon, faudra-t-il spécifier que ces armes sont la propriété de l'Arsenal de la Marine française ?

Suivant vos précédentes instructions, l'expédition sera faite par petite vitesse, en port dû, à l'adresse de M. le Directeur de l'Exposition Historique Européenne, à Madrid.

Eu égard à ce que ces objets appartiennent au Gouvernement français qui nous les a gracieusement confiés, ne faudrait-il pas charger spécialement quelque personne de surveiller leur réception à Madrid, ainsi que leur installation, de manière à ce qu'ils soient

exposés d'une façon convenable et avec les indications explicatives que comportent leur nature et leur provenance ?

Le Marquis de Croizier à M. Laville

« Attendre des instructions pour l'expédition. Chargé de l'organisation des sections françaises aux trois Expositions de Madrid, avec le titre de Commissaire du Ministère de la Marine et des Colonies, il veillera personnellement à la réception et à l'installation des envois du Comité du Var, sur lesquels il fera apposer des étiquettes explicatives. »

Son Excellence M. l'Ambassadeur d'Espagne au Comité du Var

EMBAJADA DE ESPAÑA
EN PARIS

Paris, le 16 mai 1892.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

La date de l'ouverture des Expositions de Madrid s'approche, et comme les mois de vacances ne pourraient guère être utilement employés, il importe de ne pas perdre un instant.

Je viens donc vous prier de vouloir bien me remettre, autant que possible avant la fin du présent mois, la liste des objets que vous croyez pouvoir envoyer aux Expositions, avec des renseignements précis sur l'origine, l'époque, le style et la valeur déclarée de chacun, le devis approximatif des frais d'emballage et d'envoi, et enfin la place qu'ils occuperont à l'Exposition, afin que l'espace réservé à la France puisse être fixé.

Dans l'espoir d'une prompte réponse, je vous prie d'agréer, etc.

DUC DE MANDAS.

M. l'Amiral de Boissoudy, Préfet Maritime, Commandant en chef, Président du Comité du Centenaire pour le Var.

Le 17 mai, réponse de M. Laville à Son Excellence M. le duc de Mandas.

Le Marquis de Croizier à M. Laville

COMITÉ CENTRAL FRANÇAIS
du 4e Centenaire
de la Découverte de l'Amérique
EN ESPAGNE

Paris, le 10 juin 1892.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous demander de me faire connaître les résultats acquis jusqu'à ce jour par votre Comité.

Dès qu'un ou plusieurs objets vous auront été offerts pour les Expositions Historiques, veuillez faire établir les demandes d'admission correspondantes en quatre exemplaires et m'envoyer ces pièces avec un devis des frais d'emballage aussi approché que possible.

Je consulterai la *Junta Directiva* et vous ferai ensuite savoir si vous pouvez procéder à l'expédition, qui devra être faite directement à Madrid, par petite vitesse, et en port dû.

Les objets exposés seront assurés d'après la valeur déclarée par l'exposant sur sa demande d'admission. Votre Comité n'encourra ainsi aucune responsabilité.

Vous m'obligerez en me faisant tenir en trois exemplaires les procès-verbaux officiels des séances de votre Comité, ainsi que trois exemplaires des journaux de votre région qui ont parlé ou parleraient du Centenaire. Ces documents, destinés à M. le Président du Conseil des Ministres d'Espagne, à la Junta Directiva et aux archives du Comité Central me serviront à préparer le dossier de chacun de nos coopérateurs, en vue des listes de propositions à établir pour des distinctions honorifiques, — conformément aux circulaires de Son Excellence M. le duc de Tetuan, du 19 octobre 1891, de Son Excellence M. Santos de Isasa, du 15 juillet précédent et à la circulaire nº 457 de Son Excellence M. Navarro Reverter (1), — listes que je soumettrai à la haute approbation de Son Excellence M. le duc de Mandas.

Veuillez agréer, etc.

Le Délégué Général,
Mis DE CROIZIER.

---

(1) Circulaire de Son Excellence M. le duc de Tetuan : « Les travaux des Comités terminés, vous ferez des propositions de récompenses. »

M. Laville au Marquis de Croizier

Toulon, 14 juin 1892

« Suivant vos indications, je ne procède encore à aucune expédition à Madrid, et j'attends vos instructions définitives; sous pli spécial, je vous adresse les demandes d'admission pour l'Exposition en quatre expéditions pour chaque objet.

Pour l'*Iconologie* de M. Azan-Jauffroy, nous n'avons pas de frais à prévoir, car ce volume nous sera remis tout emballé.

Pour les armes que nous confie l'Arsenal de la Marine, il est difficile de chiffrer l'évaluation de l'emballage qui se fera dans les ateliers de l'Arsenal. Ce n'est qu'après les opérations de la mise en caisse que le décompte des heures d'ouvriers employés pourra nous être remis. Ce décompte sera donc établi, comme pour tout travail effectué à l'Arsenal, par voie administrative, mais il est probable que l'administration du port n'aura pas qualité pour en percevoir le remboursement. Les pièces seront soumises à notre visa et transmises au Ministre de la Marine à Paris, pour recevoir la solution par voie officielle, qui le plus souvent est purement gracieuse. »

Circulaire de Son Excellence M. Santos de Isasa : « Les exposants qui auront rendu des services exceptionnels pourront, enfin, être l'objet d'une distinction spéciale honorifique. »

Circulaire de Son Excellence Don Juan Navarro Reverter : «El celo y la actividad desplegados por las Comisiones, van à traducirse ahora en hechos positivos, y nadà habrà tan grato para esta Delegacion como señalar los méritos por cada cual contraidos, y solicitar del Gobierno de S. M. las naturales y legitimas recompensas para todos cuantos las hayan ganado en esta campaña de la paz y del progreso. »

D'autre part, au cours d'une audience qu'il vous accordait, le 16 juin 1891, Son Excellence M. Canovas del Castillo vous avait autorisé à faire savoir que des distinctions seraient conférées aux collaborateurs les plus méritants du Centenaire.

Enfin, Son Excellence M. le duc de Tetuan, Ministre des Affaires Etrangères, vous déclarait, le 28 novembre 1892, qu'il ratifierait toutes vos propositions de croix pour le Centenaire, que lui transmettrait Son Excellence M. le duc de Mandas

Le Marquis de Croizier à M. Laville

COMITÉ CENTRAL FRANÇAIS
du 4e Centenaire
de la Découverte de l'Amérique

Paris, 24 août 1892.

MONSIEUR LE DÉLÉGUÉ ET CHER COLLÈGUE,

A la suite de difficultés qui se sont élevées dans le choix des compagnies d'assurances et dans l'évaluation des objets destinés aux Expositions archéologiques de Madrid, le Gouvernement espagnol a dû renoncer à faire assurer lesdits objets.

Il a dû renoncer également à se charger des emballages qui présenteraient des difficultés d'un autre ordre.

Les exposants devront donc effectuer l'assurance à leurs frais, à moins qu'ils ne préfèrent se passer de cette garantie.

Comme le prix en est relativement faible et que beaucoup d'exposants avaient manifesté le désir de faire les emballages eux-mêmes et pour leur compte, le Comité Central espère que cette décision ne mettra pas obstacle aux envois projetés.

Les colis devront être adressés en petite vitesse et en port dû à M. le Directeur de l'Exposition du Centenaire (Européenne, Américaine ou des Beaux-arts) à Madrid, sans qu'il soit besoin d'étiquettes spéciales. Ils seront retournés en port payé.

Veuillez agréer, etc.

Le Délégué Général,
Commissaire du Ministère de la Marine et des Colonies aux Expositions de Madrid,
Mis DE CROIZIER.

M. Laville au Marquis de Croizier

Toulon, 3 septembre 1892.

Vous aviez bien voulu me faire savoir que vous attendiez la décision de S Exc. M. le Duc de Mandas et celle de la *Junta Directiva del Centenario* pour prescrire aux différents Comités l'expédition des objets qui doivent composer les sections françaises aux Expositions de Madrid.

La date de l'ouverture de ces Expositions approche et je sollicite vos dernières instructions à cet égard.

Vous savez que parmi les objets confiés à notre Comité se trouvent les armes de la Salle-Musée de l'Arsenal de la Marine de Toulon, que nous avons eu beaucoup de peine, ainsi que vous, à faire mettre à la disposition de notre Comité. A la suite des autorisations ministérielles parvenues à la Préfecture Maritime, la Direction d'Artillerie a fait procéder à la mise en caisses de ces armes (canon, fusil, boucliers, etc.) et l'Administration les tient à notre disposition, prêts pour l'expédition. Que dois-je faire?

En même temps, la Préfecture Maritime nous a fait savoir que les frais de la mise en caisses, pour le compte du Comité, étaient de 67 fr. 49, en nous invitant à en faire effectuer le versement à la caisse de la Trésorerie générale (1).

Deux jours après un télégramme du Délégué Général prescrivait l'expédition à Madrid des envois du Comité de Toulon. L'expédition était faite le même jour.

Ces envois ont été très remarqués à l'Exposition Historique.

Quelle curieuse constatation, en effet, pour ces bouches à feu, que cette analogie du chargement par la culasse, avec les derniers canons modernes, après toutes les transformations de cinq siècles d'intervalle !

Quant aux boucliers, d'un beau travail artistique, je suis heureux de pouvoir encarter leur reproduction dans ce rapport.

Il me faut, à ce sujet, exprimer notre gratitude pour le concours si éclairé que m'a donné M. Vidal, maître principal du corps des dessinateurs de la Marine, et je dois

---

(1) Aux termes de la circulaire du Comité Central du 24 août 1892, aucun crédit n'avait été ouvert pour les emballages. Le Délégué du Comité du Var les prit donc à sa charge, ainsi que toutes les dépenses d'employés, de correspondance et de publicité.

aussi un tribut de remerciements à M. Dufour, maître photographe de la Marine.

Ces magnifiques spécimens de l'art de la Renaissance, placés dans une vitrine spéciale, furent désignés par vous, à la haute attention de Sa Majesté la Reine Régente, de Leurs Majestés le Roi et la Reine de Portugal et de Son Altesse l'Infante D. Isabelle, lors de l'inauguration de la section française de l'Exposition Historique, dont vous leur faisiez officiellement les honneurs, en votre qualité de Commissaire de la France. Les augustes visiteurs les examinèrent avec un vif intérêt.

La presse les signala aussi à l'attention du public.

L'Exposition devait fermer ses portes le 31 décembre 1892, aussi le Comité du Var vous avait-il prié de donner des ordres pour que ses envois lui fussent retournés. Vous aviez transmis cette réclamation au Révérend Père Fita, mais il vous adressa cette lettre qui nous fut envoyée de suite :

CUARTO CENTENARIO
del
DESCUBRIMIENTO DE AMERICA

Exposicion Historico-Europea

Madrid, le 26 mai 1893.

MONSIEUR LE MARQUIS DE CROIZIER ET HONORABLE AMI,

L'Exposition, vous le savez, a été prolongée jusqu'à la fin du mois de juin, par décret Royal du 28 mars. Ce serait déplorable que la représentation de la France n'aille pas jusqu'à ce terme déjà prochain.

L'Autriche, le Portugal, la Turquie, la Tunisie elle-même ne nous quittent pas.

Je vous prie d'insister auprès de MM. (suit une liste d'exposants) et des Musées de la Marine *de Toulon* et de la ville de Rouen à ce sujet et de leur faire partager cet acte de déférence envers l'Espagne qui s'honore de leur concours.

Le jury présidé par M. Canovas del Castillo a dressé la liste des récompenses, très honorifiques, à ce qu'on m'a dit, pour les exposants

français, mais il n'a pas encore présenté officiellement cette liste, parce que de nouveaux objets survenus aux anciens réclament un examen approfondi et loyalement sincère...

Agréez, etc. FIDEL FITA.

Le Comité du Var ne pouvait que faire une fois de plus « acte de déférence envers l'Espagne », aussi il s'empressa de vous faire savoir que ses envois resteraient à Madrid jusqu'à la clôture de l'Exposition et vous en faisiez part, le 23 mai, au Révérend Père D. Fidel Fita.

Le 1er juillet, vous étiez à Madrid pour procéder à leur réexpédition et il nous arrivaient, peu de temps après, en parfait état de conservation.

IX

ENVOIS A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DES BEAUX-ARTS DE MADRID

Lors de la constitution du Comité de Toulon, vous nous aviez demandé de faire appel à plusieurs artistes (dépêche sous le n° 469) et, nous nous préoccupâmes sans retard des envois destinés à l'Exposition internationale des Beaux-Arts de Madrid.

Nous vous écrivions le 17 mars 1892 :

« Notre concitoyen M. Gustave Garaud, le peintre bien connu, demeurant à Paris, 117, rue Notre-Dame-des-Champs, serait disposé à envoyer l'un de ses tableaux à l'Exposition des Beaux-Arts du Centenaire. Vous combleriez ses vœux en allant visiter son atelier pour y choisir l'œuvre qu'il devra vous confier. Vous y verrez une grande toile qui lui a valu une récompense honorifique au dernier Salon. »

Vous invitiez alors M. Garaud à venir vous voir et vous vous mettiez à sa disposition.

Le Comité Central ignorait encore dans quelles conditions serait organisée la section française. Vous vouliez bien nous tenir au courant des négociations engagées à ce sujet.

S. Exc. M. Ribot, Ministre des Affaires Etrangères, écrivait à S. Exc. M. le duc de Mandas :

1° le 11 janvier 1892 :

« M. Bourgeois (alors Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts) a saisi l'Administration des Beaux-Arts des mesures à prendre pour la formation d'une section de peinture, sculpture et architecture contemporaines aux Expositions de Madrid. »

2° le 15 février suivant :

« M. le Ministre de l'Instruction Publique a fait remarquer que ne disposant d'aucun crédit spécial pour les participations de la France à l'Exposition de Madrid, l'Administration des Beaux-Arts ne pourra prêter qu'un concours et un patronage officieux aux organisateurs de la section spéciale chargés de la réunion des œuvres des peintres, sculpteurs et architectes contemporains. Mon collègue se propose, d'ailleurs, de communiquer aux peintres, sculpteurs et architectes français, par une circulaire, le programme de l'Exposition artistique de Madrid. »

D'autre part, par dépêche du 20 novembre 1891, S. Exc. M. le Ministre de Fomento d'Espagne avait déclaré que l'exiguïté de ses crédits ne lui permettrait de recevoir pour l'Exposition des Beaux-Arts qu'un petit nombre de tableaux français, 50 ou 60 au plus, disait une autre dépêche du 17 novembre suivant, 90 ou 100, aux termes d'une troisième dépêche du 2 décembre.

La *Commission Centrale des Beaux-Arts du Centenaire* formée près le Comité Central de Paris et composée des peintres Bonnat, Puvis de Chavannes, Gérome, Bouguereau, Cabat, Carolus-Durand, Cazin, des statuaires Barrias, Carrier-Belleuse, Dalou, Dubois, Falguière, Guillaume, Mercié et Thomas, des graveurs Bracquemond, Chaplain et Roty, des architectes Bailly, Daumet et Charles Garnier, presque tous membres de l'Académie des Beaux Arts, de critiques d'art comme MM. Henry Houssaye, de Fourcaud, Louis Gonse, Philippe Gille, Yriarte, Albert Wolff, de fonctionnaires comme MM. Jules Comte, Roujon et de Saint-Arroman, et d'artistes espagnols, cette Commission, dis-je, avait été forcément tenue dans l'inaction.

Tout en continuant notre propagande, nous pensions que la section française des Beaux-Arts ne serait pas formée, lorsque nous parvint cette circulaire :

COMITÉ CENTRAL FRANÇAIS
du 4e Centenaire
de la Découverte de l'Amérique

Paris, le 24 août 1892.

MONSIEUR LE DÉLÉGUÉ,

J'ai l'honneur de vous informer que S. Exc. M. le Ministre de Fomento met tardivement à la disposition de S. Exc. M. le duc de Mandas un crédit de 30.000 fr., pour l'organisation par notre Comité Central et sa Commission spéciale des Beaux-Arts de la section française à l'Exposition Internationale des Beaux-Arts de Madrid.

Un télégramme de M. le Marquis de Novallas, premier Secrétaire de l'Ambassade d'Espagne faisant fonctions de Chargé d'affaires, en l'absence de S. Exc. M. l'Ambassadeur, m'a rappelé ce matin même à Paris pour aviser aux mesures à prendre, d'accord avec notre Commission des Beaux-Arts, que je convoque d'urgence.

En attendant des instructions plus explicites, je vous serai reconnaissant de me faire connaître, sans retard, les artistes de valeur du

ressort de votre Comité, qui seraient disposés à nous confier leurs œuvres.

Agréez etc.

Le Délégué Général,
Commissaire du Ministère de la Marine et des Colonies aux Expositions de Madrid,
M[is] DE CROIZIER.

M. Auguste Laville, Délégué du Comité du Var.

Par retour du courrier, je vous désignais MM. Eugène Dauphin et Gustave Garaud.

Communication nous fut faite ensuite de ces deux dépêches de l'Agence Havas :

Ainsi que nous l'avions annoncé, la Commission de l'Exposition des Beaux-Arts de Madrid a été réunie, lundi dernier 29 août, à l'Ambassade d'Espagne, par M. le Marquis de Novallas, Chargé d'affaires, sous la présidence de M. le Marquis de Croizier, Délégué Général.

Après un exposé de la situation, fait par le Président, ont pris successivement la parole : MM. Puvis de Chavannes, Dalou, Lafenestre, Roty, Carrier-Belleuse, Louis Gonse, Firmin Javel, Henri Havard, Chaplain, de los Rios, Vierge, Salas et Luna.

Il a été décidé que la France devait officiellement prendre part à cette Exposition.

La Commission se réunira de nouveau demain jeudi.

La Commission des Beaux-Arts du Comité français du quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique près l'Ambassade d'Espagne, chargée d'assurer la participation de la France à l'Exposition internationale des Beaux-Arts de Madrid, s'est réunie le samedi, 3 septembre.

Lundi, 29 août une séance préparatoire avait eu lieu à l'Ambassade.

Au cours de cette séance, après un exposé de la situation, fait par M. le Marquis de Croizier, Délégué Général, et à la suite d'une discussion générale, il avait été décidé que le patronage officiel de M le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts serait sollicité.

Par suite de cette décision, le Marquis de Novallas, Chargé

d'affaires d'Espagne, accompagné du Marquis de Croizier, a entretenu M. Bourgeois de la question. M. le Ministre a promis à ces Messieurs le patronage officiel de la Direction des Beaux-Arts et leur a annoncé qu'un Commissaire spécial (1) serait nommé pour l'organisation de la section française. En conséquence, la Commission a pris la résolution suivante :

« Un appel sera adressé par la voie de la presse aux artistes français, les invitant à faire parvenir avant le 16 courant, au Palais des Beaux-Arts du Champ-de-Mars, celles de leurs œuvres qu'il voudraient exposer à Madrid. »

Un Crédit spécial a été ouvert à l'Ambassade d'Espagne par le Gouvernement espagnol et celui-ci se charge de l'expédition, de l'installation et de la réexpédition des œuvres qui lui seront confiées.

Pour se conformer aux instructions de cette dernière dépêche, le Comité du Var invita ses exposants à faire déposer leurs œuvres au Palais du Champ-de-Mars, d'où elles furent expédiées à Madrid, après avoir été soumises à l'examen du jury d'admission composé de membres français et espagnols de votre Commission des Beaux-Arts.

Vous avez présidé vous-même à leur placement dans le grand Salon de la section française, où le Var était représenté par trois tableaux.

M. Eugène Dauphin, né à Toulon, élève de V. Courdouan, mention honorable au Salon de 1887, 3me médaille à l'Exposition Universelle de 1889, avait exposé deux toiles :

Sous le n° 1710 du « Catalogue » rédigé par vos soins :

Le *Cuirassé La Couronne en rade de Toulon ;*

Sous le n° 1711, le *Port de Collioure.*

M. Gustave Garaud, né à Toulon, élève de Français,

---

(1) M. le Marquis de Croizier déjà nommé Commissaire de la Marine et des Colonies, fut seul chargé de l'installation et de la direction des sections françaises aux deux Expositions Historiques et à l'Exposition Internationale des Beaux-Arts.

mention honorable au Salon de 1881, 2e médaille au Salon de 1889, avait exposé :

Sous le n° 1736 : *Paysage.*

Lors de l'inauguration officielle de cette magnifique Exposition, où la France a tenu une place si prépondérante, S. M. la Reine Régente, LL. MM. le Roi et la Reine de Portugal et S. A. R. l'Infante Isabelle daignèrent remarquer les envois du Comité de Toulon.

S. M. Dom Carlos Ier examina longuement, en marin et en artiste, les belles marines de M. Dauphin et les deux Reines et l'Infante trouvèrent charmant le frais paysage de M. Garaud.

Vous nous en avez informé aussitôt.

X

TRAVAUX EFFECTUÉS EN VUE D'ENVOIS A L'EXPOSITION INDUSTRIELLE

Différents documents parvenus au Comité du Var et relatifs à une Exposition Industrielle, qui devait s'ouvrir à Madrid en 1892, nous engagèrent à faire appel aux manufacturiers et aux commerçants, en vue de l'organisation d'une section provençale à cette Exposition. Mes efforts dans ce sens vigoureusement poursuivis pendant plusieurs semaines furent arrêtés par M. le Vice-Consul d'Espagne, qui nous communiqua la circulaire n° 1017, en date du 28 janvier 1892, signée de S. Exc. M. le duc de Mandas, aux termes de laquelle, S. Exc., d'ordre de son Gouvernement, prescrivait au corps consulaire espagnol accrédité en France, de n'intervenir en rien dans la préparation de cette Exposition, entreprise privée et dénuée de tout caractère officiel.

En même temps, l'Agence Havas transmettait cette note à la presse :

L'Ambassade d'Espagne nous communique la note suivante :

« En dehors du Comité Central près l'Ambassade d'Espagne et des Comités régionaux formés près des différents consulats pour préparer la participation de la France aux Expositions et aux Congrès du quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique qui doivent avoir lieu en Espagne en 1892, personne n'est autorisé à faire des démarches relatives aux fêtes du Centenaire.

« On sait que le Comité de l'Ambassade est présidé par MM. le duc de Mandas et l'Amiral Jurien de la Gravière et que son Délégué Général est le Marquis de Croizier.

« Il est bon qu'on sache que quiconque agirait dans ce sens sans l'autorisation expresse de l'Ambassade serait désavoué officiellement par celle-ci, d'après des ordres du Gouvernement espagnol. »

Nous ne pouvions donc que nous conformer aux instructions de S. Exc. M. le duc de Mandas.

Je dois rappeler cependant les précédents de la question :

Une circulaire, sous le n° 425, en date du 10 octobre 1891, signée de S. Exc. D. Juan Navarro Reverter, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère des Finances, avait fait savoir que les industriels seraient autorisés à construire des pavillons au Parc de Madrid pour la vente de leurs produits.

Le Conseil municipal de Madrid, le 18 novembre 1891, avait concédé avec 15,000 pesetas de subvention, à M. Edmond Greiner, la concession d'un emplacement au Parc de Madrid pour y installer en 1892, une Exposition de produits industriels étrangers « completamente particular ». Cette Exposition n'eut pas lieu.

Le 23 mars 1892, S. Exc. M. le Ministre de Fomento concéda à la même personne le Palais de l'Industrie et des Arts de Madrid pour y réunir, à ses risques et périls, une

Exposition Universelle de l'Industrie en 1893, moyennant le prélèvement par l'Etat de 25 °/₀ sur les recettes.

Cette Exposition n'eut pas lieu non plus.

Le Conseil municipal de Madrid, le 15 juin 1892, concéda ensuite à M. le Vicomte Eustache de Fonvielle, avec une subvention de 5,000 pesetas pour l'occupation d'un pavillon, et de 20,000 pesetas pour les médailles, la concession d'une Exposition Générale Hispano-Etrangère de l'Industrie, au Parc de Madrid, du 12 octobre 1892 au 30 septembre 1893. Le Ministre de Fomento, le 21 juillet suivant, autorisa cette Exposition. Aucune suite ne fut donnée à ce projet.

Enfin, il fut question d'une Exposition Agricole et Industrielle.

A la demande de renseignements sur cette dernière, que lui avait adressée M. le Délégué Général, Son Excellence M. le Ministre de Fomento répondit :

EL MINISTRO
DE FOMENTO

Madrid, 13 de Febrero 1892.

MUY DISTINGUIDO SR. MIO,

En contestación à su atenta carta manifiesto à V. que efectivamente se proyecta celebrar en Madrid, con motivo del cuarto Centenario del descubrimiento de America, una Exposición agricola é industrial debida à la iniciativa particular, y en la cual no tiene intervención alguna el Gobierno de S. M.

Para la celebración del proyecto, existe un Comité ejècutivo, del cual es Presidente D. Leopoldo Alba Salcedo, y las oficinas estan instaladas en la calle de la Puebla, nº 6.

Queda de V. con la mayor consideración, atento S. S. q. b. s. m.,

A. LINARES RIVAS.

Excmo. Sr. Marqués de Croizier.

Aux termes d'une dépêche, du 4 mars 1892, de Son Excellence M. Canovas del Castillo, la Junta Directiva del

Centenario n'intervenait ni directement, ni indirectement dans ces Expositions projetées par des particuliers, nationaux ou étrangers ; les seules Expositions officielles étaient les Expositions Historiques et l'Exposition des Beaux-Arts : « Toute exhibition et vente de produits devaient être soumises aux lois et règlements en vigueur sur les transactions commerciales. » Il aurait fallu le vote d'une loi pour l'installation d'une Exposition Industrielle officielle.

C'est ce que nous fit savoir Son Excellence M. le duc de Mandas.

J'ajouterai qu'un certain nombre de manufacturiers de notre région, au nombre desquels M. Ch. Berriat, directeur des Verreries de la Bocca, avaient manifesté l'intention d'envoyer leurs produits à Madrid.

XI

ADHÉSIONS ET PARTICIPATION AU CONGRÈS INTERNATIONAL DES AMÉRICANISTES DE HUELVA

Vous nous aviez recommandé tout particulièrement la réunion d'adhésions au Congrès de Huelva.

Une longue correspondance fut échangée à ce sujet entre le Comité central et le Comité du Var.

Voici les extraits de vos lettres :

« Permettez-moi de vous prier de vouloir bien faire une active propagande en vue d'obtenir des adhésions aux Congrès du Centenaire, notamment à celui de Huelva. Je vous citerai comme exemple, un Comité, celui du Calvados, où il a été décidé, dès la première réunion, qu'il serait fait dans ce but un appel spécial : 1° par le Préfet à ses collaborateurs ; 2° par le Maire à l'assemblée communale et aux fonctionnaires municipaux ; 3° par le Recteur de l'Académie aux

membres du corps enseignant ; 4° par les Présidents des Sociétés savantes à leurs collègues. »

«... Nous désirons réunir le plus grand nombre possible d'adhésions au Congrès de Huelva, dans le but d'organiser une grande manifestation de sympathie de la France pour l'Espagne et d'amener, au-delà des Pyrénées, pendant les solennités du Centenaire, des représtants de tous nos départements. Déjà plusieurs présidents (ceux de Nantes, Clermont-Ferrand, Vichy, Moulins, Nice, le Havre, etc., etc.), nous ont adressé un certain nombre d'adhésions au Congrès et, parmi ces adhésions, celles de la plupart des membres de ces Comités... »

« Sans faire personnellement des démarches en dehors de votre Comité, du corps consulaire et du cercle de vos relations personnelles pour réunir des adhésions au Congrès de Huelva, vous pourriez déposer des bulletins de souscription au siège des différentes Sociétés chez les libraires, dans les hôtels et dans les cercles... »

« Toutes les compagnies de chemins de fer français et espagnols et les compagnies transatlantiques des deux pays consentent une réduction de 50 °/₀ en faveur des membres du Congrès de Huelva, du 15 septembre au 1er novembre.

« En portant cette décision à la connaissance du public par la voie de la presse, vous recueillerez certainement de nombreuses adhésions. Aux termes du programme officiel, les souscripteurs, même ceux qui ne se rendraient pas en Espagne, recevront les importantes publications de la session, dans lesquelles seront consignées les connaissances acquises depuis quatre siècles sur le Nouveau-Monde... »

J'avais l'honneur de vous répondre, le 19 novembre 1891 :

« Je ne sais encore si j'adresserai quelque travail au Congrès de Huelva, mais je vous remets dès aujourd'hui mon adhésion accompagnée d'un mandat postal de 12 fr., en vous priant de vouloir bien me faire adresser ma carte par M. le Trésorier. »

Le 24 novembre, vous m'adressiez la carte n° 137, et la Chancellerie de l'Ambassade m'envoyait le reçu de ma souscription.

Le 12 décembre, je vous écrivais :

« J'ai tout lieu de croire que nous aurons des adhésions.

« Je me suis mis en relations avec les délégués d'un Comité Corse, institué pour établir que Christophe Colomb est né dans l'île, à Calvi, et, naturellement, je les ai vivement engagés à envoyer leurs documents à Huelva; je vous tiendrai au courant de la solution et j'ai lieu de croire qu'elle présentera quelque intérêt. »

Le 19 décembre :

« J'ai l'honneur et le plaisir de vous remettre l'adhésion, au Congrès, de M. le Docteur Fontan, accompagné du coût de la carte, en un mandat postal de 12 fr.

« Le Dr Fontan présentera au Congrès une étude craniologique. »

La carte 162 m'est envoyée pour M. le Dr Fontan, le 26 décembre.

Le 16 janvier 1892 :

« M. l'abbé Lyons donne des ordres à son éditeur pour adresser un exemplaire de son livre au Congrès des Américanistes. Veuillez donc en donner aussi pour que les inscriptions régulières soient faites sur les programmes. Veuillez également, je vous prie, faire adresser à M. l'abbé Lyons sa carte établie d'après le bulletin d'adhésion ci-contre, accompagné d'un mandat postal de 12 fr.

« M. le Docteur Fontan m'a fait connaître que le travail qu'il prépare actuellement pour le Congrès de Huelva aura pour titre : *Notice sur les antiquités péruviennes de la nécropole d'Ancon.* »

M. l'abbé Lyons reçoit directement sa carte.

Le 24 juin :

« J'ai communiqué à la presse régionale les nouveaux avis destinés à provoquer de nouvelles adhésions; suivant vos désirs, je vous adresserai plusieurs exemplaires des journaux, où auront paru ces articles

Le Pape préparant une encyclique à l'occasion du quatrième Centenaire, il en résultera certainement un grand courant dans le

clergé en faveur du pèlerinage de la Rábida : j'ai déjà reçu moi-même nombre de demandes de renseignements émanant de prêtres auxquels j'ai répondu en leur indiquant la facilité de souscriptions au Congrès et j'attends leurs demandes pour vous prier de me faire envoyer les cartes auxquelles ils auront droit. Ne serait-il pas utile de publier des avis spéciaux dans les journaux religieux ? »

Une circulaire spéciale fut envoyée par le Comité Central au clergé, ainsi que par les Comités de la Loire-Inférieure, des Basses-Pyrénées, des Pyrénées-Orientales et du Puy-de-Dôme.

Le 3 septembre :

« Sous ce pli, j'ai l'honneur de vous adresser deux adhésions au Congrès, celles de MM. J.-B. Pélabon, commissaire de la Marine et Ernest Arden, Vice-Consul d'Espagne. Un mandat de 24 fr. est joint à ces demandes. »

Le 5 septembre, M. Pélabon recevait la carte n° 1311 et M. Arden la carte 1312.

Les adhésions que vous transmit le Comité du Var, accompagnées de leur montant à l'ordre de M. Ramon el Rio, chancelier de l'Ambassade d'Espagne et Trésorier du Comité Central, furent donc celles de :

MM. Arden, vice-consul d'Espagne, à Toulon (n° 1312) ;
Fontan (le Dr Jules), professeur à l'école de Médecine navale de Toulon, Chevalier de la Légion d'honneur (n° 162) ;
Laville (Auguste), consul de Chili (n° 137) ;
Lyons (abbé), Aumônier du St Sacrement ;
Pélabon, Commissaire de la Marine, officier de la Légion d'honneur (n° 1311).

Je ne relate que pour mémoire les adhésions du Var adressées directement au Comité Central ; je passe aussi sous silence celles recueillies par mes soins dans d'autres départements.

Les adhérents reçurent cette circulaire :

COMITÉ CENTRAL FRANÇAIS
du 4e Centenaire
de la Découverte de l'Amérique

Paris, 8 septembre 1892.

MONSIEUR,

Vous avez bien voulu souscrire au Congrès International des Américanistes de Huelva et votre qualité de membre vous donne droit à certains avantages accordés par les Compagnies de chemin de fer de France et d'Espagne aux Congressistes qui voudraient assister aux fêtes du Centenaire.

Pour obtenir une réduction de 50 °/₀ sur les chemins de fer espagnols, il vous suffira de présenter votre carte d'adhérent.

Sur les chemins de fer français, cette carte ne suffira pas et vous devez m'adresser le plus tôt possible votre itinéraire, afin que je demande aux Compagnies, pour vous les transmettre, des bons de demi-places.

Veuillez agréer, etc.

Le Délégué Général,
Mis DE CROIZIER.

Je vous fis connaître l'itinéraire que chacun de nous comptait suivre.

Après nous avoir fait parvenir des bons de réduction sur les chemins de fer français, vous nous adressiez pour plus de sûreté, à la date du 1er octobre, des bons de demi-place sur les *Ferro-carriles del Norte,* de *Zaragoza à Pamplona y Barcelona*, de *Madrid à Zaragoza y Alicante, Andaluces*, de *Madrid à Caceres y Portugal* et de *Barcelona à Tarragona y Francia.*

Comme on avait beaucoup exagéré les précautions prises à la frontière, en raison de l'épidémie cholérique qui sévissait sur une partie de l'Europe, vous nous aviez donné copie de cette dépêche officielle reçue par M. le Chargé d'Affaires d'Espagne :

Ministre de la Gobernación au Marquis de Novallas

Madrid, 30 septembre 1892.

Pas de fumigations à la frontière, mais une simple inspection médicale des voyageurs et la désinfection des effets contaminés.

Les travaux remis au Comité du Var avaient été transmis par vous au Comité d'organisation du Congrès.

M. Justo Zaragoza, Secrétaire Général du Congrès, Ordonnateur général des paiements au Ministère de Grâce et de Justice, Membre de l'Académie Royale de la Historia, Officier de l'Instruction Publique de France, vous en avait accusé réception en ces termes :

Madrid, 5 de Enero de 1892

Excmo. Sr. Marqués de Croizier

MUY DISTINGUIDO SENOR MIO,

Oportunamente have el gusto de recibir las apreciables cartas de V... De la composición poética del Sr. Abate Maliver, se darà cuento en el Congreso de Huelva, para que se imprima en los tomos de *Actas y Memorias*. »

Madrid, 1º de Febrero de 1892

« Entre los temos consignados en el programa, se encuentra, con el nº 7 de la Sección de Historia et Geografia, el que propose el Sr. Doctor Fontan sobre « Las antiguëdades peruvianas de la necropolis de Ancon...»

Marid, 8 de marzo de 1892.

« Remitidos por V., he recibido en el correo de hoy dos libros: uno de Abate Lyons, titulado *Christophe Colomb.....* y ofrecido al 9º Congreso internacional de Americanistas pòr el autor : los cuales libros quedan unidos à los de que se ha de dar cuento en la sesiòn de la Ràbida. »

Par l'insertion de ces travaux, le Comité du Var aura donc collaboré aux publications du Congrès (1).

J'enregistrerai, en terminant ce chapitre, les regrets qui me furent exprimés par M. le Docteur Fontan, professeur à l'Ecole de Médecine navale et les raisons de service qui l'empêchèrent de présenter lui-même, au Congrès, le mémoire pour la lecture duquel il s'était fait inscrire par nos soins.

M. l'abbé Lyons, après avoir caressé, pendant quelques mois, le projet de se rendre à Huelva, fut retenu par les devoirs de son ministère et dût renoncer aussi au pèlerinage de la Rábida.

XII

ADHÉSIONS AU CONGRÈS INTERNATIONAL DES ORIENTALISTES DU CENTENAIRE

Sur la proposition de M. le Marquis de Croizier, qui s'était rendu dans ce but à Madrid et à Séville, au mois de juin 1891 et dont le projet avait été accepté par Leurs Excellences M. le Président du Conseil des Ministres

---

(1) Au moment où se terminait ce *Rapport*, vous m'avertissiez que le premier volume de ces publications venait de paraître, mais que M. Justo Zaragoza n'en avait pas encore commencé la distribution aux ayants-droit ; *Congreso Internacional de Americanistas, Actas de la novena reunión, Huelva, 1892,* Tomo I, 1 vol. in-8°, 462 p., Madrid, Tip. de los hijos de M. G. Hernandez, 1894.

Rien que pour la France, 1.120 exemplaires de chacun des volumes du Congrès devront être expédiés pour autant d'adhérents inscrits par le Comité Central et dont les souscriptions ont été encaissées par la Chancellerie de l'Ambassade d'Espagne.

La correspondance, la correction des épreuves, qu'il faut soumettre aux auteurs dans les cinq parties du monde, les difficultés de l'impression de mémoires rédigés en différentes langues, le tirage des planches, etc., etc., ne peuvent que retarder considérablement l'apparition de volumes de ce genre.

d'Espagne et le duc de Mandas, la Xe section statutaire de ce Congrès devait se réunir à l'Alcazar de Séville, dans la dernière semaine de septembre 1892, sous la présidence de Son Excellence M. Canovas del Castillo, conformément au vote émis par la IXe session du Congrès, tenue à Londres, en septembre 1891, vote provoqué par D. Pascual de Gayangos, Délégué officiel espagnol, et appuyé par les Délégués français.

Le programme avait été rédigé par la R. Academia de la Historia de Madrid, la R. Academia de Buenas Letras de Séville, la R. Academia de Bellas Artes, l'Université et l'Athénée de cette ville.

La Couronne et l'Ayuntamiento préparaient des fêtes à l'Alcazar, aux Casas Capitulares, à la Casa Lonja, à la Casa de Pilatos, aux casinos (cercles), au Théâtre de S. Fernando et à la Plaza de Toros, des visites à la Biblioteca Colombina, à l'Archivo de Indias, aux musées, aux principaux monuments, à la Manufacture des tabacs, aux manufactures de Triana, des promenades aux Delicias, des excursions sur le Guadalquivir, etc., etc.

La session devait être suivie d'excursions à Cordoue, Malaga, Grenade, Cadix, Xérès et Huelva, afin de permettre aux membres du Congrès de visiter les plus beaux monuments arabes de l'Andalousie et ses principales villes.

Le programme venait d'être mis en distribution et répandu par le Comité du Var, qui avait enregistré déjà un certain nombre d'adhésions, lorsque, en présence du désaccord survenu entre les deux groupes des Orientalistes de l'Europe formés au Congrès de Stockolm, le Gouvernement espagnol prit la résolution de renoncer à la tenue de la session à Séville.

La *Gaceta* publia un Ordre Royal du 29 janvier faisant connaître cette décision, que M. le Marquis de Croizier

notifia aux Comités départementaux du Centenaire, en les informant que la session du Congrès aurait cependant lieu mais qu'elle serait tenue, sous le haut patronage de S. M. T. F. le Roi de Portugal, Dom Carlos Ier, et sous les auspices de la Société Géographique de Lisbonne, dans cette dernière ville, du 23 septembre au 1er octobre, et, du 1er au 6 octobre, à Cordoue, Séville et Grenade, où ses travaux se termineraient assez à temps pour permettre aux Orientalistes d'assister à l'ouverture du Congrès des Américanistes à Huelva.

Le savant baron Textor de Ravisi, Commandeur de la Légion d'honneur, Président du Comité de permanence du Congrès international des Orientalistes, était officiellement chargé d'organiser la participation de la France à la session en qualité de Délégué général, avec l'assistance du Secrétaire général de notre Société Académique Indo-Chinoise, et l'appui du Ministre de S. M. T. F. en France. Ses bureaux étaient installés à la Légation de Portugal, à Paris.

Le Comité du Var décida qu'il ne pouvait plus intervenir officiellement en faveur du Congrès, mais chacun de ses membres fut prié de recruter personnellement des adhésions à la session de Lisbonne, autant pour contribuer au succès d'une réunion scientifique aussi importante que pour faire preuve de déférence à l'égard de la nation portugaise et de son Auguste Souverain.

Sur les listes de souscription de notre région figuraient déjà des noms comme ceux de MM. le baron de Cocconato, Félix Martin, Directeur des chemins de fer du Midi de la France, Arden, et d'autres inscriptions étaient annoncées, lorsque nous fûmes avisés que la session de Lisbonne était à son tour ajournée *sine die*, d'après l'avis du Comité officiel portugais de santé publique, en raison du choléra.

Il ne nous restait plus qu'à renvoyer les souscriptions reçues, ce qui fut fait.

Si le Congrès se réunit en 1897, en Portugal, lors de la célébration du Centenaire de l'Inde, comme l'a fait espérer la Société de Géographie de Lisbonne, toute la bonne volonté de l'ancien Comité du Var lui est acquise, comme elle le serait à toute session espagnole.

XIII

SOUSCRIPTIONS AU COMITÉ DES FRANÇAIS DÉCORÉS D'ORDRES ESPAGNOLS

Ce Comité, dont vous étiez le Vice-Président, dirigé par M. le Vicomte de Poli, ancien Préfet, Président du Conseil Héraldique de France, nous adressa, sous le timbre de l'Ambassade d'Espagne, cette circulaire :

Quatrième Centenaire
DE LA
DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE

Comité des Français
DÉCORÉS D'ORDRES ESPAGNOLS

Paris, le 27 janvier 1892.

MONSIEUR LE DÉLÉGUÉ,

A l'occasion de la célébration du quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique, un Comité des Français décorés d'ordres espagnols s'est fondé, avec la haute approbation de Son Excellence M. le Duc de Mandas, et sur l'initiative de M. le Marquis de Croizier, Délégué Général, dans l'intention d'offrir à Sa Majesté la Reine Régente un témoignage de respect, d'admiration et de gratitude.

L'illustre historien de Christophe Colomb, M. le Comte Roselly de Lorgues, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de notre Comité, dont M. le Marquis de Croizier est Vice-Président.

Pour donner à notre œuvre toute l'extension désirable et en assurer le succès, il importe que nous puissions la faire connaître de tous

les Français qu'elle peut intéresser. Nous vous serions donc très reconnaissants si vous vouliez bien nous envoyer les adresses des Français investis de décorations espagnoles, en résidence dans le ressort de votre Comité.

Le sentiment qui a présidé à la fondation de notre Comité appelle toute votre sympathie et nous encourage à compter sur le bienveillant concours que nous avons l'honneur de solliciter de votre courtoisie.

Le Président,
VICOMTE DE POLI.

J'ouvris immédiatement une enquête, dont je vous fis connaître le résultat, en vous priant de le transmettre à M. le Vicomte de Poli.

Les souscriptions recueillies dans le Var et dans la région furent celles de

MM. Arden, Vice-Consul d'Espagne à Toulon, décoré de la 1re classe du Mérite Naval;

Blanc (Jean-Antoine), Préfet des Hautes-Alpes, ancien Sous-Préfet de Toulon, décoré de la 2e classe du Mérite Naval;

Bourgarel, ancien Vice-Consul d'Espagne à Toulon, commandeur de numéro d'Isabelle-la-Catholique, chevalier de Charles III;

Giraud, Commissaire général de la Marine à Toulon, décoré de la 3e classe du Mérite Naval;

Grasset (Comte Emmanuel de), chevalier de Charles III;

Moris (Ernest), Archiviste des Alpes-Maritimes, décoré de la 2e classe du Mérite Militaire;

Sirius Pirondi (le Docteur), commandeur de numéro d'Isabelle-la-Catholique.

M. le Vicomte de Poli adressa à ces Messieurs le compte rendu de l'œuvre en leur faisant savoir que le produit de la souscription à laquelle ils avaient contribué, avait été

employé à offrir à Sa Majesté la Reine Régente un hommage digne d'eux et de l'Auguste Souveraine.

XIV

DÉLÉGATIONS AUX CONGRÈS, EXPOSITIONS, FÊTES ET SOLENNITÉS DU CENTENAIRE

Une circulaire signée du premier Secrétaire de l'Ambassade d'Espagne en France, M. le comte de Pié de Concha, qui avait succédé à Son Excellence M. le duc d'Almanara-Alta et qui, nommé ministre, fut remplacé lui-même par M. le Marquis de Novallas, recommandait aux Consuls et Vice-Consuls d'Espagne de faire en sorte que des délégués des différentes Sociétés assistassent aux fêtes du Centenaire, aux Expositions et au Congrès des Américanistes.

Son Excellence M. le duc de Mandas avait écrit lui-même à la Société de Géographie de Toulon pour lui demander son concours.

Enfin, le 31 mars 1892, une dépêche de Son Excellence M. Canovas del Castillo, communiquée par Son Excellence M. le duc de Mandas au Comité Central et par celui-ci aux Comités départementaux, comme les documents précités, exprimait le désir de voir la France représentée par des délégués aux fêtes du Centenaire.

L'Italie avait manifesté le même désir pour les fêtes de Gênes et le Congrès National de Géographie de cette ville, aussi afin de tout concilier, à la suite de la médiation du général russe Annenkoff et de négociations poursuivies à Madrid, à San-Sebastian, à Paris, à Biarritz, à Rome et à Gênes par S. Excellence M. le duc de Mandas, le Général Menabrea, Ambassadeur d'Italie, M. Georges Polacco, Chargé

d'affaires de cette puissance, le baron Podesta, syndic de Gênes, le marquis Doria, président de la Société Italienne de Géographie, le colonel D. Francisco Coello de Portugal y Quesada, président de la Société de Géographie de Madrid, MM. Charles Maunoir, Sécrétaire général, le prince Roland Bonaparte et Henri Cordier, membres de la Société de Géographie de Paris, et vous-même, S. Excellence M. Canovas del Castillo décida que des navires de la flotte espagnole iraient chercher dans les eaux italiennes les délégués au Congrès de Huelva, qui voudraient assister d'abord aux fêtes de Gênes.

Vous prépariez ce voyage en France, tandis que M. le Colonel Coello s'en occupait en Espagne.

Le Comité, les différentes Associations scientifiques et les municipalités reçurent à cette occasion cette circulaire :

Paris, 15 juillet 1892.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous inviter à envoyer des délégués au Congrès international des Américanistes, dont la réunion aura lieu à Huelva, du 6 au 12 octobre prochain, ainsi qu'aux autres solennités du quatrième Centenaire de la découverte de l'Amérique.

Ceux des Délégués des Sociétés de Géographie, qui voudraient assister d'abord aux fêtes italiennes du Centenaire et au Congrès de Géographie de Gênes, seraient conduits de Gênes à Huelva par des navires de la flotte espagnole mis à leur disposition par le Gouvernement de S. M. C.

Le Colonel D. Francisco Coello de Portugal y Quesada, Président de la Société de Géographie de Madrid, chargé par S. Exc. D. Antonio Canovas del Castillo d'organiser ce voyage, me demande d'urgence la liste de vos Délégués, ainsi que MM. le Bon Podesta, Syndic de Gênes et le Mis Doria, Président de la Société Italienne de Géographie.

Je vous serai donc reconnaissant de me faire parvenir le plus tôt possible, les noms, qualités et adresses de ceux de vos collègues

auquels vous aurez confié la mission de vous représenter soit à Huelva seulement, soit à Gênes et à Huelva.

L'accueil le plus sympathique attend nos nationaux en Espagne. Toutes facilités leur seront données pour visiter les différentes provinces, leurs monuments, leurs musées, archives et bibliothèques. Toutes les Compagnies de chemins de fer français et espagnols et les Compagnies transatlantiques des deux pays consentent, du 15 septembre au 1er novembre, une réduction de 50 °/o en faveur des membres du Congrès de Huelva seulement. Les lignes italiennes accordent les mêmes réductions.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, etc.

Le Délégué Général pour la France,
Commissaire du Ministère de la Marine et des Colonies aux Expositions de Madrid,
Mis DE CROIZIER.

Dans ma réponse à cette circulaire, je ne vous laissais pas ignorer que « les municipalités et les Sociétés de notre région ne disposaient pas de ressources assez importantes pour défrayer l'envoi de délégués. » Et j'ajoutais : « J'espère cependant que nos efforts dans ce sens seront appréciables. »

Le Comité du Var me fit l'honneur de me désigner, avec M. Arden, pour le représenter en Espagne. Nous avions accepté avec empressement cette flatteuse mission, malheureusement des circonstances imprévues nous empêchèrent de la remplir.

M. Arden fut retenu à Toulon par les devoirs de sa charge et, pour ma part, un deuil de famille m'éloigna des fêtes espagnoles.

Depuis le 20 Juin, l'Académie du Var, et la Société Historique de Provence, vous avaient prié d'accepter leur délégation. Le Comité et la Société de Géographie de Marseille, vous adressèrent la même demande, en ce qui les concer-

nait, et vous fûtes, à ce double titre, notre représentant au Centenaire.

Les autres délégués de notre Provence furent MM. Philippe Randon, Marquet, H. Chevallier et Medecin, pour la *Société régionale des Architectes du Sud-Est ;* L. Blancard pour l'*Académie des Sciences Lettres et Arts*, de Marseille et le Dr Boinet, pour le *Comité médical* de cette ville.

La France nomma 229 Délégués au Centenaire.

XV

RÉCOMPENSES OBTENUES PAR LE COMITÉ DU VAR A L'EXPOSITION INTERNATIONALE HISTORIQUE EUROPÉENNE

Le Jury international des récompenses de l'Exposition Internationale Historique Européenne, présidé par S. Exc. D. Antonio Canovas del Castillo, et dont faisait partie M. Emile de Molènes pour la France, voulut bien accorder aux envois du Comité de Toulon la plus haute récompense, une médaille d'or.

Vous nous en avez fait part par un télégramme expédié de Madrid, le 1er juillet 1893.

Le Gouvernement Royal envoya les médailles attribuées à la France, quelques mois après, à l'Ambassade de Paris, et la distribution vous en fut confiée.

Par déférence pour M. le Ministre de la Marine et pour MM. les Amiraux Vallon et Vignes, qui avaient pris une part active aux travaux de votre Comité Central, vous avez tenu à ce que cette médaille nous parvint par leur intermédiaire.

M. l'Amiral Vallon eut la bonté de la porter lui-même à M. le Ministre de la Marine.

M. l'Amiral Lefèvre, puis M. l'Amiral Vignes lui en accusèrent réception par ces dépêches :

Le Ministre de la Marine, à M. le C.-Amiral Vallon, député, Membre du Comité du 4me Centenaire de la Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb

MINISTÈRE DE LA MARINE — *Paris, le 20 avril 1894.*

CABINET DU MINISTRE

MONSIEUR LE DÉPUTÉ,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de l'envoi que vous m'avez adressé, au nom du Comité, d'une Médaille décernée au port de Toulon pour la participation empressée qu'il a prise à l'Exposition organisée à Madrid à l'occasion du quatrième Centenaire de la Découverte de l'Amérique.

Je viens de transmettre cette médaille, suivant le désir que vous m'avez exprimé, à M. le Vice-Amiral, Préfet Maritime du 5me arrondissement.

Agréez, etc. A. LEFÈVRE.

Le Vice-Amiral Vignes, Commandant en Chef, Préfet Maritime à M. le C.-Amiral Vallon, député

5e Arrondissement Maritime — *Toulon, le 21 avril 1894.*

ÉTAT-MAJOR

3e SECTION

No 538

MONSIEUR LE DÉPUTÉ,

Je viens de recevoir du Ministre de la Marine une Médaille envoyée au port de Toulon par le Comité du quatrième Centenaire de la Découverte de l'Amérique par Cristophe Colomb, en

reconnaissance de la participation prise par le 5e arrondissement à l'Exposition de Madrid.

Je vous serais très obligé de vouloir bien vous faire auprès de ce Comité, l'interprète des remerciements que je vous envoie au nom du port de Toulon pour la flatteuse distinction dont il vient d'être l'objet.

Agréez, etc. VIGNES.

M. l'Amiral Vallon, en vous transmettant ces dépêches officielles, vous écrivait :

L'Amiral Vallon, député, membre du Comité d'organisation du 4me Centenaire de la Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, à M. le Mis de Croizier, Délégué Général à l'Exposition de Madrid pour la section française

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Exposition de Madrid

Paris, le 25 avril 1894.

MONSIEUR LE MARQUIS,

J'ai l'honneur de vous adresser la lettre ci-jointe, par laquelle M. l'Amiral Vignes, Préfet Maritime du 5me arrondissement, m'accuse réception de la Médaille d'or que le Jury a bien voulu décerner au port de Toulon, en reconnaissance de sa participation à l'Exposition de Madrid.

Veuillez agréer, Monsieur le Marquis, les assurances de ma haute considération.

Amiral A. VALLON.

Quelques jours après, le diplôme qui devait accompagner la Médaille vous arrivait de Madrid et vous lui faisiez prendre la même voie.

Vous nous donniez alors communication de ces deux lettres, la première de M. le Ministre de la Marine à M. l'Amiral Vallon et la seconde de M. l'Amiral Vallon à vous-même.

MINISTÈRE
DE LA MARINE
—

Paris, le 1er mai 1894.

MON CHER AMI,

Selon le désir du Mis de Croizier, Délégué Général du Comité de Christophe Colomb, j'envoie au Préfet Maritime à Toulon le diplôme qui accompagnait la première médaille que vous avez eu la bonté de m'apporter.

Cordiale poignée de main.

A. LEFÈVRE.

Monsieur le C.-Amiral Vallon.

CHAMBRE
DES DÉPUTÉS
—

Paris, le 2 mai 1894.

MON CHER MARQUIS ET AMI,

Votre désir est rempli et le diplôme a été transmis par le Ministre au Préfet Maritime de Toulon.

Je vous serre affectueusement les mains.

Votre tout dévoué,

Amiral A. VALLON.

Monsieur le Marquis de Croizier.

Médaille et diplôme figurent maintenant en bonne place au Musée de l'Arsenal de Toulon, en souvenir de l'importance de la participation de la Marine, du port de Toulon et du Comité du Var à l'Exposition du Centenaire (1).

---

(1) La médaille d'or accordée aux envois du Comité de Toulon n'est pas la seule récompense qui lui ait été annoncée.

Vous m'informiez, en mars 1893, que Son Excellence M. l'Ambassadeur d'Espagne venait d'expédier à Son Excellence M. le Ministre d'Estàdo, par un courrier de Cabinet, une liste générale de propositions pour des distinctions honorifiques à conférer pour services rendus au Centenaire, dans laquelle figurait le Comité du Var.

Le 2 juillet suivant, vous m'écriviez de Madrid, que le Révérend Père D. Fidel Fita, Délégué Général de l'Exposition Historique Européenne, nous avait également compris dans ses propositions.

XVI

ADRESSES AUX SOUVERAINS DE L'ESPAGNE

Avant de se séparer, le Comité du Var a signé cette adresse :

A Leurs Majestés Catholiques le Roi d'Espagne D. Alfonso XIII et la Reine Régente Doña Maria-Cristina

SIRE,

MADAME,

Au nom des populations de la Provence, dont ils sont les fidèles interprètes, les membres du Comité formé dans la ville de Toulon pour assurer la participation du département du Var aux fêtes espagnoles du quatrième Centenaire de la Découverte de l'Amérique, saisissent avec empressement l'heureuse occasion de ce glorieux anniversaire pour exprimer à Vos Majestés les vœux qu'ils forment pour les précieuses existences du Roi et de Son Auguste Mère et pour la prospérité de la noble Nation Espagnole.

Puissent les liens d'amitié entre l'Espagne et la France se resserrer encore et puissent les deux grands peuples latins s'unir à jamais pour poursuivre leur marche civilisatrice à la tête de l'humanité.

La France, remplie de respect pour la Régence de la Reine Doña Maria-Cristina, qui lui rappelle celle de la Reine Blanche de Castille, souhaite que le Roi Don Alfonso XIII rende à la généreuse Espagne les grands jours des règnes de Ferdinand et d'Isabelle-la-Catholique et de l'époque de Charles-Quint.

Fait à Toulon, le 12 octobre 1892.

(Suivent les signatures).

Cette adresse, ainsi que celles signées par différentes Sociétés, vous ont été envoyées à Séville et sont arrivées par vos soins à leurs hauts destinataires.

XVII

CONCLUSION

Je conserverai toujours le souvenir des sympathiques encouragements que Son Excellence M. le Duc de Mandas Ambassadeur de Sa Majesté Catholique en France, et que vous personnellement, Monsieur le Délégué Général, vous m'avez prodigués, et qui ont facilité ma tâche.

J'ose espérer aussi que le Révérend Père D. Fidel Fita, Délégué Général de l'Exposition Historique Européenne de Madrid, voudra bien me permettre de lui vouer ma reconnaissance pour tous ses bons offices à mon égard.

Puissent ces feuillets être dignes du grand Livre d'Or qui transmettra nos acclamations aux générations lointaines qui célèbreront le cinquième Centenaire de la Découverte de l'Amérique.

Enfin, me confondant humblement dans ce concert d'hommages qui viennent d'être rendus à l'Espagne et à ses enfants, parmi lesquels je compte de si bonnes amitiés,

qu'il me soit permis de transcrire ces vers, que chanta sur sa lyre un poète de Provence :

Des sympathiques voix qui chantent dans mon âme,
Douces comme un parfum, vives comme la flamme
Qui d'un trépied d'airain s'élance vers le ciel,
Et sur toi, belle Espagne, et sur ta jeune Reine,
Sur ton Prince chéri, lis qui fleurit à peine,
Appellent, harpes d'or, les dons de l'Éternel !

Daignez agréer, Monsieur le Délégué Général, l'expression de mon respectueux dévouement.

Le Secrétaire Général et Délégué du Comité du Var,

A. LAVILLE.

TABLE DES MATIÈRES



Toulon. — Imprimerie Régionale, boulevard de Strasbourg, 56.

